

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LES IMPACTS ÉCOLOGIQUES
ET LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 7

Séance tenue le 29 octobre 2002, à 13 h 30
Salle de réception Le Danube bleu
1461, route Kennedy Nord
Sainte-Marie-de-Beauce

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2002

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCIÈRE ODETTE MÉNARD.....	3
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER FRANÇOIS BOUTIN	11
Fédération des producteurs de porcs du Québec	
PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CLAUDE SOUCY	18
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	
QUESTIONS DE LA COMMISSION.....	23
REPRISE DE LA SÉANCE	
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. WILFRID CHAREST	32
M. BERTRAND GAGNÉ	34
Mme ANNIE CHOUNARD	35
Mme CARMEN LABELLE.....	40
Mme NASSIBA HAMMOU	44
M. MARIO TURENNE	49
M. ÉTIENNE BERNARD.....	54
M. CLAUDE GRÉGOIRE	57
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. CLAUDE LAVOIE.....	65
M. MAXIME LAPLANTE	69
Mme MARTHE DAIGLE.....	73
M. CLAUDE DAIGLE	78
M. ROBERT PATENAUDE	81
M. WILFRID CHAREST	87
Mme CARMEN LABELLE.....	91
M. ROBERT PATENAUDE	95
M. LOUIS CHAREST	98

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2002
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à cette sixième séance de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Je suis Louise Boucher, je préside cette commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par monsieur André Boisclair en sa qualité de ministre de l'environnement.

15 Cette commission est également constituée de messieurs André Beauchamp, Mario Dumais et Alfred Marquis.

20 Je précise que nous avons été assermentés tous les quatre (4) devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Au cours de cette séance, la Commission est assistée d'une équipe que je tiens à vous présenter parce que c'est à ces personnes que vous pouvez vous adresser si jamais vous avez des points d'information à obtenir sur la suite des choses.

25 Il y a d'abord les deux (2) analystes, madame Édith Bourque et madame Audrey Wu, qui sont ici à la gauche de la table de la Commission..

30 Une conseillère en communication, madame Alexandra Dufresne, qui est à l'arrière de la salle et qui est responsable du registre. Deux (2) coordonnatrices du secrétariat de la Commission, madame Anne-Marie Gaulin et madame Marie-Josée Méthot.

Le responsable de l'organisation logistique est monsieur Daniel Buisson et le technicien du son, monsieur Martin Lajoie.

35 Les transcriptions seront assurées toute la semaine par madame Denise Proulx, notre sténotypiste. Je vous mentionne que tout ce qui est dit en audience est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans la semaine qui suit dans les vingt (20) centres de consultation que la Commission a ouverts ainsi que dans le site Internet du BAPE. D'ailleurs, pour votre information, les transcriptions de la semaine dernière seront disponibles dans le site Internet du BAPE à la fin de cet après-midi, donc vous pourrez y avoir accès. Et un envoi sera fait dans les centres dès demain.

40 Donc vous pouvez obtenir les coordonnées des centres et l'adresse Internet du BAPE à l'arrière de la salle.

45 Les séances thématiques de cette semaine porteront sur les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques et plus spécifiquement cet après-midi, les conférenciers invités par la Commission feront d'abord une présentation des bonnes pratiques agricoles et traiteront du plan agroenvironnemental ainsi que de certification environnementale.

50 Alors madame Odette Ménard, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation fera la première présentation, bonjour madame; monsieur François Boutin, de la Fédération des producteurs de porcs du Québec se chargera de la seconde présentation, bonjour monsieur; et monsieur Claude Soucy aura la responsabilité de nous parler de certification environnementale, bonjour monsieur Soucy.

55 Le déroulement de la séance est le même depuis le début, mais je vous le rappelle pour ceux qui n'étaient pas présents avec nous. Alors nous allons inviter les conférenciers dans un premier temps à faire leur présentation, après quoi la Commission va leur adresser quelques questions. Par la suite, on fera une pause d'une quinzaine de minutes. Pendant cette pause, je vous invite, tous ceux qui souhaiteraient poser des questions à nos conférenciers, de vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. Et au retour de la pause, vous serez invités, par ordre
60 d'inscription à ce registre, à vous présenter devant la Commission.

Pour assurer des échanges les plus fructueux et permettre au plus de monde possible de
65 poser des questions, on a quelques règles à respecter. Alors on vous invite, à chacune de vos présentations, à chacune de vos présences devant la Commission, à poser deux (2) questions, seulement deux (2) questions, et on vous demande de ne pas faire de préambule, que les préambules nécessaires à la compréhension de vos questions.

70 Par contre, si vous avez d'autres questions, il ne vous est pas interdit d'aller vous réinscrire au registre pour revenir devant la Commission et poser deux (2) autres questions. Donc le nombre de questions n'est pas restreint, n'est pas limité, mais c'est seulement qu'à chacune de vos apparitions devant la Commission que l'on vous demande de vous limiter à deux (2) questions, afin d'assurer une plus grande rotation des citoyens devant la Commission.

75 Les membres de la Commission peuvent intervenir en tout temps lors de ce questionnement.

Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses, afin d'éviter
80 les échanges directs entre les conférenciers et les citoyens.

La Commission au cours de cette séance ne tolérera aucune forme de manifestation, d'approbation, de désapprobation, de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitudes méprisantes, et ceci en vue de favoriser les débats les plus sereins possibles.

85 Si jamais il y avait des questions qui n'obtenaient pas réponse, parce que ça s'est présenté jusqu'à maintenant, étant donné qu'il faut comprendre que nous tenons des séances thématiques, nous avons des sujets bien précis à l'ordre du jour de nos séances, donc les

90 conférenciers peuvent répondre à ce qui les interpelle devant nous aujourd'hui, ils n'ont pas les réponses à toutes vos questions, alors ces questions sont tout de même prises en note et soyez assurés que la Commission se chargera d'obtenir les réponses.

95 Par ailleurs, je vous rappelle que nous ferons une tournée régionale à la suite de ces séances thématiques et qu'au cours de cette tournée régionale, nous aurons des personnes-ressources du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de la Financière agricole, de la Santé. Alors au cours de ces tournées régionales où vous serez à nouveau invités, on revient ici à Sainte-Marie, je crois que c'est au mois de février, vous aurez l'occasion à nouveau de poser des questions précises et nous aurons à ce moment-là des représentants de ministères, d'organismes ainsi que plusieurs experts qui les accompagneront et qui pourront répondre à vos questions.

100 Alors pour le bénéfice de tous, les conférences d'aujourd'hui seront des documents déposés à la Commission ainsi que les présentations, là, qui sont faites devant nous, alors ce sera disponible également dans les centres de consultation.

105 Je vous invite aussi à remplir le questionnaire sondage qui est à l'arrière de la salle et qui nous permet d'apprécier, de vérifier votre satisfaction de cette audience publique; c'est avec vos commentaires que l'on peut toujours s'améliorer.

110

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCIÈRE ODETTE MÉNARD

PAR LA PRÉSIDENTE:

115

Alors sans plus tarder, j'invite madame Odette Ménard, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à nous présenter les bonnes pratiques agricoles. Merci.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

120

Merci beaucoup.

Assurer la durabilité de l'agroenvironnement est une préoccupation majeure pour tous les intervenants du monde agricole.

125

Je suis à l'emploi du ministère de l'Agriculture depuis quatorze (14) ans, spécialiste de référence en conservation des sols et conseillère régionale pour la Direction régionale de la Montérégie secteur Est.

130

Cette présentation suggère des pistes de solutions pour une gestion optimale des lisiers dans un système agricole. Il y a deux (2) grands axes de solution, le lisier lui-même par sa qualité et par sa quantité, et nous allons explorer cette avenue-là dans la première partie de la

présentation avec la gestion optimale de l'eau à la ferme et la gestion optimale des éléments nutritifs à la ferme.

135

Et il y a aussi un axe d'intervention au niveau de l'utilisation qu'on peut en faire dans les champs, alors nous discuterons en deuxième lieu de la gestion de la fertilisation et des pratiques agricoles de conservation. Et je terminerai sur quelques mots en lien avec la qualité de l'air à la ferme.

140

Gestion de l'eau dans les élevages! Il y a deux (2) manières d'économiser. Le bol économiseur d'eau permet de réduire de vingt pour cent (20 %) les volumes de lisier dans la fosse par rapport à l'utilisation des tétines. Avec la trémie abreuvoir, c'est possible d'avoir vingt-cinq pour cent (25 %) de réduction de lisier.

145

Au niveau des structures d'entreposage, l'utilisation d'une toiture permet de réduire le volume de la fosse de quinze (15 %) à trente-cinq pour cent (35 %), dépendamment du diamètre de la fosse et de la région où la fosse est située, évidemment.

150

À partir du portrait agroenvironnemental de la production porcine qui a été réalisé en 1997, quarante-cinq pour cent (45 %) du cheptel était abreuvé avec les trémies abreuvoir ou les bols économiseurs. En 2000-2001, une étude a été réalisée par nos bureaux chez cent trente-trois (133) entreprises porcines et à ce moment-là, soixante-quinze pour cent (75 %) des entreprises utilisaient des trémies ou des bols.

155

La gestion optimale des éléments nutritifs! Les résultats de la recherche nous démontrent les impacts de diverses pratiques sur les rejets d'azote et de phosphore. Il est à noter que la phytase permet aussi une réduction des rejets d'azote d'environ deux pour cent (2 %). De plus, la réduction des marges de sécurité a permis de réduire les taux de phosphore dans les moulées d'environ point un pour cent (0,1 %) dans plusieurs situations.

160

Si on prend quelques secondes pour regarder les données exprimées ici, au niveau de la conversion alimentaire, pour chaque dix kilogrammes (10 kg) de réduction de nourriture de moulée aux animaux, on réduit de six (6 %) à dix pour cent (10 %) les rejets en azote et en phosphore.

165

En ce qui a trait aux trémies, comme je vous disais déjà un petit peu plus tôt, on estime qu'environ quatre-vingts pour cent (80 %) des entreprises utilisent déjà cette technologie. Donc les réductions de six (6 %) à quatorze pour cent (14 %) sont à peu près atteintes.

170

Multiphase, phytase et acides aminés sont des éléments de solutions qui ont déjà été discutés hier soir à tout le moins, multiphase étant: on ajuste l'alimentation des animaux à leur stade de croissance; donc à mesure que cette alimentation-là est adaptée, on voit des réductions des rejets. On estime actuellement que quatre-vingts pour cent (80 %) des truies seraient sous alimentation multiphase et soixante pour cent (60 %) des porcs à l'engraissement seraient aussi en multiphase.

175

Le phytase, il est estimé à peu près à soixante-six pour cent (66 %) des entreprises qui auraient choisi cette méthode-là.

180 Suite aux relevés de consommation compilés par les systèmes de données technico-économiques de 1995 et les résultats de l'étude dont je vous parlais il y a quelques minutes effectuée en 2000-2001, il a été possible d'établir le portrait des rejets en azote et en phosphore des porcs vendus au Québec. Ainsi, un porc vendu en 1995 utilisait trois cent trente-six kilogrammes (336 kg) de moulée, incluant la moulée qui a servi à nourrir la truie et le porcelet.
185 L'apport total en protéine et en phosphore de ces moulées représente une teneur respectivement de quinze virgule huit pour cent (15,8 %) et de virgule soixante-cinq pour cent (0,65 %) en phosphore.

190 En 2000-2001, c'est trois cent vingt et un kilogrammes (321 kg) de moulée, contenant quinze point huit pour cent (15,8 %) de protéine et zéro virgule cinquante-trois pour cent (0,53 %) de phosphore qui sont nécessaires pour mener un porc au poids d'abattage.

195 Toujours en cette même année, on a déterminé que les meilleurs producteurs avaient besoin de deux cent quatre-vingt-quatorze kilogrammes (294 kg) de moulée, contenant point quarante-neuf pour cent (0,49 %) de phosphore et quinze point huit pour cent (15,8 %) de protéine.

200 Ces entreprises sont le portrait de ce que peut être la moyenne dans cinq (5) à dix (10) ans.

205 La distribution de l'azote! Ce que ce graphique-là exprime, c'est où on retrouve l'azote après qu'il ait été nourri au porc. Donc la première colonne, ce sont les moyennes de 1995, la deuxième en 2001 et les meilleurs, toujours en 2001. Ce qu'on voit, c'est qu'il y a huit pour cent (8 %) de diminution des contenus d'azote en 2001 par rapport à 95, et les meilleurs en 2001 étaient meilleurs par rapport à la moyenne de 2001 de douze pour cent (12 %), ce qui équivaut à peu près à vingt pour cent (20 %) par rapport à 1995.

210 On a fait le même exercice par rapport au phosphore et on arrive avec des résultats similaires. En 2001, les réductions de rejets de phosphore équivalaient à trente-deux pour cent (32 %) d'amélioration pour la moyenne par rapport à la moyenne de 1995 et les meilleurs, eux, étaient vingt-quatre pour cent (24 %) meilleurs que la moyenne de 2001. Et si je compare avec la moyenne de 95, ça équivaut à peu près à quarante-huit pour cent (48 %) de réduction.

215 Les facteurs responsables de ces améliorations! Il y a d'abord l'amélioration de la productivité, un point deux (1,2) porcelet de plus en 2001 qu'en 95. Il y a aussi la réduction des marges de sécurité sur le phosphore. Il y a l'utilisation de la phytase, et il y a aussi le Plan d'intervention environnemental des producteurs de porcs que monsieur Boutin va discuter un peu plus dans quelques instants.

220 Ça conclut un peu ce qu'on peut améliorer à l'intérieur de la ferme. On va passer maintenant aux améliorations qui peuvent avoir lieu dans les champs. Alors on a dit que dans les champs, il y aurait la gestion de la fertilisation, les pratiques agricoles de conservation et la qualité de l'air qu'on était pour examiner aussi.

225 La fertilisation a deux (2) grands rôles, d'abord d'assurer la croissance optimale des plantes et aussi de maintenir et d'améliorer la fertilité des sols. On atteint ces objectifs-là en optimisant l'utilisation des engrais de ferme, en optimisant les rendements, en diminuant les risques de contamination et aussi en assurant la qualité des sols. C'est ce qu'on va examiner dans les prochaines diapositives.

230 Premièrement la gestion de la fertilisation! Ça passe par l'identification des ressources à protéger, par l'optimisation des apports fertilisants, par les modes d'épandage et par les périodes d'épandage. On pourrait aussi ajouter le fractionnement et la calibration des éléments, mais je vais me concentrer sur ces quatre (4) points-là aujourd'hui.

235 Les ressources utilisées en agriculture sont pour la plupart difficilement renouvelables et fragiles. On n'a qu'à penser au sol et à l'eau. Il faut donc veiller à conserver ces ressources et à repérer les zones les plus à risque. On pense immédiatement aux cours d'eau, aux puits, aux écosystèmes aquatiques, aux fossés. On pense aussi aux parcelles sujettes à l'érosion, que ce soit par les caractéristiques de sol, la vulnérabilité au ruissellement et à l'érosion, aussi les sols qui sont en pente.

240 La rotation va diminuer au maximum les risques de perte de sol, donc c'est un élément à considérer. Et va aussi maintenir les pourcentages de matières organiques.

245 Il est possible de fournir aux plantes les éléments nutritifs dont elles ont besoin pour optimiser les rendements, tout en utilisant les ressources à la ferme et en limitant l'impact sur l'environnement. C'est ce qu'on parle surtout quand on pense à l'optimisation des apports en fertilisation. Il faut tenir compte pour ça des conditions de croissance. Il faut aussi connaître les besoins des cultures, les sources d'engrais minéraux, les sources d'engrais organiques; il serait même très bien de penser à caractériser nos engrais organiques. Et il faut aussi tenir compte du précédent cultural et de la réserve du sol.

250 Un autre élément important aussi quand on parle d'optimisation, c'est la capacité des équipements et le moment d'épandage.

255 Je vous ai parlé quelques instants de la rotation, c'est un élément absolument important quand on veut optimiser la gestion des fumiers. On dit: le lisier fertilise le maïs et favorise la rotation. Le lisier est un excellent engrais brut qui peut être très bien utilisé pour fertiliser le maïs sur une base azotée et le phosphore apporté à ce moment-là va être pleinement utilisé dans un cycle de rotation. Donc il faut penser à aller vers une rotation maïs, soya, céréales mais une rotation plus longue que maïs sur maïs.

265 L'autre élément qu'il faut souligner, c'est les occasions d'épandage et par cet élément-là, je veux pas dire qu'il faut nécessairement épandre plusieurs fois dans la même année sur la même superficie, mais il faut permettre d'avoir des moments d'épandage qui vont s'ajuster à la saison. Si le seul moment d'épandage par exemple était en pré-semis au printemps et que le printemps ne permet pas d'aller faire ce travail-là, il faut être capable d'aller étendre les lisiers à un autre moment de l'année qui peut être très bien en post-semis ou à l'automne.

270 Il faut chercher à placer les engrais dans la zone d'enracinement pour améliorer leur prélèvement par les plantes. L'incorporation des éléments nutritifs réduit les risques de perte par ruissellement, par érosion, par volatilisation et améliore aussi l'efficacité des engrais. Encore une fois on revient à l'élément des cultures, connaître les besoins des cultures.

275 L'équipement disponible est un facteur important encore une fois dans ce point-là. La disponibilité de l'équipement et l'équipement lui-même par rapport à de l'épandage en pré-semis ou en post-levée, surtout dans le maïs qui exige que le lisier soit très bien placé entre les rangs.

280 L'incorporation et la calibration des équipements afin de s'assurer d'appliquer évidemment les quantités recommandées.

285 Pour augmenter le rendement et l'efficacité des engrais de ferme, il faut optimiser les périodes d'épandage. Donc appliquer de façon à ce que leur disponibilité soit synchronisée avec le besoin des plantes. Le lisier de porc serait parfaitement utilisé si on pouvait l'appliquer en post-levée et arriverait exactement au moment où le maïs en a besoin. Malheureusement, dans les conditions actuelles, on est obligé d'en étendre à l'automne aussi.

290 Alors il faudrait réfléchir au moment d'épandage à l'automne, en tenant compte du fait que le lisier dépend beaucoup de la vie microbienne du sol, alors plus on l'étend dans un moment de l'année où c'est frais, moins il y aura de transformation à l'automne et plus on va s'approcher de l'optimisation de l'épandage.

295 Il y a un autre facteur qui est aussi très important, c'est la portance du sol. L'équipement qu'on a nous permet d'aller dans les champs à peu près à tout moment de l'année. Par contre le sol, dépendant du temps, va être plus ou moins vulnérable. Alors si on va appliquer les lisiers à un moment où le sol est vulnérable à la compaction, on va créer un cercle vicieux où on détruit la qualité du sol, et le sol perdant sa qualité, perdant sa viabilité, va être aussi moins efficace à optimiser l'utilisation des engrais.

300 Et encore une fois, protéger les zones sensibles en respectant bien sûr les distances séparatrices.

305 Ce qui fait un tour rapide, très rapide de gestion de fertilisation en lien avec l'utilisation des lisiers.

L'autre point que je vais aborder avec vous, ce sont les pratiques agricoles de conservation, et elles s'attaquent davantage au contrôle du ruissellement.

310 Les facteurs qui influencent beaucoup le ruissellement au champ sont évidemment le climat, le sol, ses caractéristiques, la topographie et la gestion agricole. Et c'est sur cette gestion agricole là qu'on peut travailler pour diminuer les pertes de sol au champ.

315 Il est bon de savoir qu'il y a différentes études aussi, même des études québécoises, nous disent que quatre-vingts pour cent (80 %) des pertes de sol proviennent du champ et vingt pour cent (20 %) seulement proviennent de la berge. Alors il y a tout un travail à réaliser pour diminuer au maximum le ruissellement qui vient des champs.

320 Ce qu'elles sont! Le travail réduit du sol, la rotation des cultures; encore une fois, vous voyez, ce point-là revient. Les engrais verts et les cultures intercalaires, les brise-vent naturels, les bandes de protection riveraines, les structures de conservation des sols.

325 Alors je vais prendre quelques instants maintenant pour élaborer sur chacun de ces points.

330 Le travail réduit! Quand on parle de travail réduit du sol, l'objectif qu'on a en tête, c'est d'atteindre trente pour cent (30 %) de couverture de résidus après semis. Donc on est habitué de voir des champs actuellement qui sont laissés à nu dès l'automne après le labour, et l'objectif qu'on veut atteindre avec un travail réduit, c'est d'avoir trente pour cent (30 %) de couverture non pas après un travail d'automne mais après les travaux de printemps, après le semis. Cette couverture-là est nécessaire pour protéger les sols jusqu'au moment où la culture principale va couvrir complètement le sol et le protéger.

335 Alors il y a différents outils, il y a différent travail qui peut être fait, ça passe du chisel au offset, vous voyez l'image du bas, c'est un chisel et ça va jusqu'au semis direct et la culture sur billon permanent.

340 La rotation des cultures est aussi un élément très important. Non seulement elle améliore les rendements volumétriques et économiques mais elle permet aussi l'introduction beaucoup plus facile du travail réduit. D'autant plus qu'elle allonge le calendrier des travaux et permet la valorisation des engrais de ferme.

345 Si je vous propose une rotation maïs, soya, céréale, tel qu'on le voit dans cette image-là - ça c'est une image bien particulière parce que ce producteur-là travaille en bande et ça se fait au Québec, c'est pas du tout une image européenne, c'est vraiment de chez nous - alors le maïs peut recevoir des lisiers, il va être très bien fertilisé par les lisiers, le soya suit le maïs, on peut très bien travailler un soya en semis direct sur retour de maïs, la céréale s'implante bien après ça sur le soya. Sur la céréale, à l'automne, on peut étendre un lisier, favoriser la repousse de la céréale ou carrément installer un engrais vert et revenir le printemps suivant en semis de maïs.

350 Alors on a une rotation qui favorise à peu près tous les éléments agronomiques possibles et imaginables.

Un autre élément, les engrais verts et les cultures intercalaires. Ce sont des cultures qui sont destinées à être incorporées dans le sol. Leur principal but, c'est de protéger le sol et de
355 maintenir une couverture de sol. Cet engrais vert là a été installé sur un retour de céréale; la céréale a été récoltée en août et en ce moment, actuellement, cette couverture-là est déjà sur le sol. Donc ça permet une couverture pendant l'automne, c'est un matériel qui s'enfouit bien ou qui peut rester là et qui va bien se gérer aussi au printemps.

360 Ça joue aussi un rôle d'éponge quand on épand des lisiers à l'automne, les éléments nutritifs peuvent être captés par les engrais verts et vont être disponibles pour la culture subséquente de l'année suivante.

Une autre pratique agricole de conservation, ce sont les brise-vent naturels, des rangées
365 d'arbres implantés pour ralentir le vent, et l'efficacité du brise-vent peut atteindre une distance de dix (10) à vingt (20) fois la hauteur du brise-vent. Ça contrôle très bien l'érosion éolienne, les rendements sont améliorés aussi et évidemment, ça améliore la beauté du paysage.

Les bandes de protection riveraines. Les bandes de protection riveraines stabilisent les
370 berges et c'est important; ça conserve aussi la capacité d'écoulement de l'eau, ça assure une bonne stabilité des berges tout en diminuant aussi les pertes de sol. Il faut garder en tête que quatre-vingts pour cent (80 %) des pertes proviennent du champ donc les bandes riveraines vont agir sur au moins vingt pour cent (20 %) des pertes de sol.

375 Ça va aussi aider à maintenir et améliorer la qualité de l'eau et ça va favoriser la diversité de la faune et de la flore. Monsieur Trencia hier l'a mentionné un peu et c'est un fait qui est reconnu aussi, plus la bande riveraine va aussi être diversifiée, ici on a une bande riveraine d'herbacées, mais si on avait une bande riveraine arbustive ou arborescente, on va retrouver plusieurs espèces d'animaux, de petits animaux, d'oiseaux et aussi plusieurs espèces de plantes
380 qui vont améliorer le contrôle dans les champs. Donc plus elle est variée, plus elle atteint différentes hauteurs, plus elle devient aussi efficace et non encombrante au milieu.

Et je mentionnais aussi que dans le cas des bandes riveraines, elles peuvent permettre aussi d'accroître la sécurité en éloignant le travail à faire de trop près des cours d'eau.

385 Les structures de conservation, on parle ici d'avaloirs, de bassins de captage, de rigoles d'interception, de voies d'eau engazonnées, de révégétalisation des fossés. Ce sont tous des éléments, ce sont toutes des structures qui sont ponctuelles au champ, donc qui ne prendront pas toute la superficie du champ, qui vont être bien localisées, qui ont pour but de ralentir la
390 vitesse de l'eau; en ralentissant la vitesse de l'eau qui ruisselle, ça permet aussi une sédimentation, les sédiments de l'eau vont se déposer et vont donc moins se promener dans le champ et on va arriver à un meilleur contrôle du ruissellement.

395 Vous avez un petit tableau ici qui reprend chacun des éléments que je viens de vous
présenter et qui y ajoute ses qualités en fonction de la biodiversité, en fonction de la santé des
sols, de la productivité. Donc on peut remarquer que le travail réduit la rotation des cultures, les
engrais verts et cultures intercalaires, les brise-vent naturels sont reconnus pour améliorer la
productivité des champs.

400 Leur qualité aussi au niveau du bon voisinage et au niveau de la qualité de l'eau, bien, on
se rend compte tout de suite que chacune de ces structures-là a des impacts positifs.

405 La maîtrise des processus de ruissellement et d'érosion, dans les champs comme dans
les cours d'eau, demeure essentielle à l'atteinte des résultats durables sur la qualité de l'eau.

410 Le nouveau défi que nous avons à l'égard de la gestion de l'eau est celui de concilier le
réessuyage des terres avec une évacuation en douceur des eaux de ruissellement. C'est par
ces eaux-là que tout le phosphore se rend, la grande partie du phosphore qui est problématique
se rend au cours d'eau.

415 Alors les différentes pratiques que je vous ai énumérées sont autant de mesures
efficaces pour réduire à la source l'intensité du ruissellement et elles peuvent aussi contribuer à
retenir le phosphore ruisselé. Compte tenu de nos conditions climatiques, toute intervention qui
tempère l'intensité du ruissellement, en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol, est un
investissement positif dans la qualité du sol, du ruisseau et de son aval.

420 Ceci conclut la section sur les pratiques agricoles de conservation. Un dernier point sur
la qualité de l'air à la ferme, ça a été aussi discuté par monsieur Joncas hier, je me permets de le
ramener.

425 Des manières de réduire de façon importante les odeurs émanant des installations
porcines, on parle du toit sur les citernes; on dit que la citerne est responsable pour dix pour cent
(10 %) des odeurs qui émanent et il y a une étude hollandaise qui dit que le toit viendrait à bout
de quatre-vingts pour cent (80 %) de ces odeurs-là.

430 Pour ce qui est du brise-vent, l'utilisation d'un brise-vent autour des bâtiments, autour
d'une entreprise va permettre la dilution des concentrations de gaz, va aussi diminuer les dépôts
- va aider au dépôt des poussières et des aérosols, va intercepter les poussières et les aérosols.
On sait que les poussières contiennent beaucoup de molécules responsables des odeurs. Et va
permettre aussi l'adsorption des composés responsables des odeurs.

435 Des études disent que les brise-vent autour d'un bâtiment permettent une réduction de
trente-cinq (35 %) à cinquante pour cent (50 %) de la masse des particules odorantes dans le
sillon du brise-vent.

Ça fait un peu le tour de ce que je voulais vous parler cet après-midi.

PAR LA PRÉSIDENTE:

440 Merci, madame Ménard.

PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER FRANÇOIS BOUTIN

445

PAR LA PRÉSIDENTE:

Maintenant, j'inviterais monsieur François Boutin à nous parler de Plan agroenvironnemental . Monsieur Boutin.

450

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Madame la Commissaire, messieurs les Commissaires, c'est un plaisir pour nous de venir vous présenter la démarche des producteurs et productrices de porcs vers la validation environnementale. Puis pour bien comprendre cette démarche, on présentera le Plan agroenvironnemental de la production porcine du Québec, d'ailleurs qui est en vigueur depuis 1997.

455

Je suis à l'emploi de la Fédération des producteurs de porcs et puis j'ai une formation d'ingénieur et agronome.

460

Pour bien comprendre la mise en contexte du Plan agroenvironnemental de la production porcine, c'est que le plan a été développé en 1996, a été mis en oeuvre en 1997 par la Fédération et appuyé par tous les intervenants de la production porcine, communément appelée la filière porcine. Tout ça s'est réalisé dans le cadre d'une nouvelle réalité environnementale réglementaire et sociale du fait qu'en 1997, on a vu apparaître le Règlement sur la réduction de pollution d'origine agricole.

465

Avant tout, le Plan agroenvironnemental de la production porcine, c'est une vaste démarche environnementale qui d'ailleurs a été la première dans le monde agricole québécois.

470

Le financement du Plan agroenvironnemental, évidemment, c'est un plan d'envergure et puis il faut rattacher un financement à la réalisation du plan. Pour vous préciser que de 1996 à 2000, il y a un million de dollars (1 M\$) qui a été engagé par les producteurs de porcs, par le biais de la Fédération, par le biais de l'organisation, et puis en 2001, pour accélérer justement le virage environnemental des producteurs, les producteurs adoptent un prélevé de quinze sous (15 ¢) pour chaque porc produit correspondant également à un million de dollars (1 M\$) par année qui est investi avant tout pour accompagner les producteurs dans le virage environnemental.

475

480

485 Les composantes - on rentre dans le concret - les composantes du Plan agroenvironnemental comportent trois (3) grandes étapes. En premier lieu, le portrait agroenvironnemental; pour connaître l'état de la situation environnementale, il fallait connaître vraiment ce qui était pratiqué sur les fermes, et le plan intègre également des plans des interventions, régionaux, dans chacune des régions du Québec.

490 Le deuxième grand volet, qui est l'encadrement technique. Évidemment, pour parvenir à cheminer dans la démarche, les producteurs ont besoin d'accompagnement justement pour accélérer le virage, qui est l'encadrement technique.

495 Troisième grande étape, qui est la validation environnementale, qui est non la moindre, qui comporte deux (2) volets, l'écoconditionnalité qui lie les aides gouvernementales au respect des normes environnementales et en dernier lieu, la norme de certification environnementale que monsieur Soucy parlera plus en détail tantôt.

500 Évidemment, pour réaliser les étapes du Plan agroenvironnemental de la production porcine, ça nécessite des activités de soutien pour justement réaliser le plan. Il y a trois (3) activités de soutien dans le Plan agroenvironnemental: la recherche, formation et communication.

505 Les producteurs consacrent des sous également pour poursuivre la recherche et développement en agroenvironnement. Il y a deux (2) groupes de travail, également, qui sont en fonction, en lien avec la recherche; le premier groupe de travail, transfert technologique, qui a pour mandat d'évaluer des technologies de traitement des lisiers, et un second qui est le groupe de travail santé, qu'on parlera plus en détail tantôt.

510 Il y a la formation. Évidemment, on a un souci de développer des outils de vulgarisation pour les producteurs, pour bien comprendre les enjeux reliés à l'agroenvironnement, et les communications pour entre autres mobiliser les producteurs de porcs dans le virage.

Il y a également les intervenants du milieu via tous les projets de recherche qu'on peut réaliser, et le grand public par rapport aux efforts que les producteurs déploient face à la situation environnementale.

515 On débute par le portrait agroenvironnemental pour vous rappeler qu'un premier recensement avait été réalisé en 1997 mais avec les données de 1996. Deux (2) objectifs avaient été visés dans le cadre de l'opération - d'ailleurs il y a eu un fort taux de participation au premier portrait - connaître l'état des pratiques de production ayant un impact sur l'environnement, justement pour mettre en place un plan d'action, puis déterminer des priorités d'action et des objectifs à atteindre d'ici 2004, où est-ce qu'on va en faire allusion tantôt.

Il y a un deuxième recensement qui a été réalisé en 1998 par le biais du portrait des fermes du Québec et une mise à jour a été réalisée également en 2001, mise à jour qui a été

525 spécifique à la production porcine, d'ailleurs qui est une primeur aujourd'hui, on diffuse les résultats aujourd'hui.

Il y a trois (3) éléments, entre autres c'était d'actualiser les données du portrait de 1996, dresser un portrait plus complet de la situation par rapport aux données qu'on avait en 1996, puis évidemment, de mesurer les progrès accomplis par les entreprises porcines.

530 Par rapport aux résultats, aux analyses des résultats de 1996, il y a trois (3) pratiques qui ont été désignées où est-ce qu'on devait travailler pour améliorer la situation, entre autres la surfertilisation phosphore par le lisier, des grandes quantités de lisier à gérer à l'extérieur de la ferme du fait que les producteurs de porcs particulièrement ont besoin d'ententes d'épandage pour parvenir à gérer adéquatement les lisiers à la ferme, puis évidemment les problèmes reliés aux odeurs. C'est les trois (3) principales problématiques qui avaient été soulevées.

540 Suite au portrait de 1996 puis au constat des problématiques qui ont été soulevées, les producteurs de porcs adoptent, en 1999, des plans des interventions agroenvironnementales dans chacune des régions du Québec, puis ces plans visent trois (3) objectifs également!

545 Mettre en place des interventions prioritaires à la ferme pour minimiser l'impact de la production relativement à trois (3) aspects également, diminuer les rejets d'azote et de phosphore à la source, c'est-à-dire dans le bâtiment pour en avoir moins à gérer à l'échelle de la ferme pour justement minimiser la surfertilisation; également mettre en place des interventions pour atténuer les odeurs générées par les activités de la production et une meilleure utilisation des lisiers comme matière fertilisante.

550 À l'intérieur des plans des interventions agroenvironnementales, les producteurs se sont fixé des objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2004, on va y faire allusion, et comportent également des actions collectives justement pour accélérer le virage environnemental.

555 Il y a sept (7) interventions prioritaires à la ferme qui ont été préconisées en fonction d'objectifs bien spécifiques.

560 Le premier objectif: diminuer les quantités de phosphore appliqué, justement pour obtenir une meilleure gestion à l'échelle de la ferme. Et puis il y a quatre (4) interventions qui étaient préconisées en fonction de l'objectif, entre autres la détention d'un plan agroenvironnemental de fertilisation par les producteurs de porcs, augmenter les superficies réceptrices cultivées par les entreprises porcines pour être moins dépendant des ententes d'épandage, ajout de phytase à la moulée pour évidemment réduire à la source le phosphore rejeté par le porc, on en a amplement parlé au cours des derniers jours, et augmenter le nombre de formulations de moulée au porc justement pour maximiser l'alimentation du porc et obtenir moins de rejets à la queue de l'animal.

565 Deuxième grand objectif: réduire les émissions d'odeurs à l'épandage qui contribuent pour tout près de soixante-dix pour cent (70 %) des odeurs des activités porcines, entre autres

570 par l'utilisation de rampes basses. On sait que les rampes basses contribuent à diminuer entre trente (30 %) et cinquante pour cent (50 %) les odeurs reliées aux activités d'épandage et puis à réduire également les délais d'incorporation à moins de vingt-quatre (24) heures.

Troisième objectif: augmenter les capacités d'entreposage et évidemment adapter le lisier aux besoins des receveurs en fonction des ententes d'épandage par l'utilisation de trémies abreuvoirs et de bols économiseurs dans le bâtiment pour justement s'assurer d'une très bonne régie de l'eau à l'intérieur des bâtiments d'élevage.

575 Voici les données de 2001. Vous voyez l'évolution, on a mis en relation les résultats de 1996, 1998 et 2001, avec les objectifs à atteindre d'ici 2004 à l'intérieur des plans des interventions. C'est des réalisations concrètes qui ont été réalisées. Et puis ce que je dois dire, c'est que la mise à jour du portrait de 2001 a été sous forme de sondage, il y a cinq cent quatre-vingt-huit (588) entreprises qui ont été visées par l'opération, avec un niveau de confiance des données de quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) pour chacun des paramètres qu'on a mesurés.

580 Avant tout, le premier élément, c'est les superficies couvertes par un plan agroenvironnemental de fertilisation. Pour vous préciser qu'en 96, 1996, cinquante-sept pour cent (57 %) des superficies étaient couvertes par un plan de fertilisation; en 2001, on atteint quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) des superficies avec un objectif à atteindre, d'ici 2004, à cent pour cent (100 %).

585 Concernant la phytase maintenant, qui est une enzyme naturelle destinée à diminuer les rejets de phosphore, on avait douze pour cent (12 %) du cheptel québécois qui était alimenté avec de la phytase en 1996, 98 trente pour cent (30 %), et puis en 2001, on atteint tout près de quatre-vingt-trois pour cent (83 %), on dépasse de tout près de onze pour cent (11 %) les objectifs qu'on s'était fixés en 2004. Ça prouve qu'il y a eu une cadence ou une réponse très rapide des producteurs pour adopter ce type d'alimentation là dans la production porcine.

595 Mais la particularité, quand on fait l'analyse de la situation, c'est que la phytase nous permet de préciser qu'on diminue entre vingt-cinq (25 %) et trente-cinq pour cent (35 %) la charge de phosphore contenu dans le lisier comparativement à des méthodes traditionnelles, et puis quand on fait une combinaison ou une analyse de la situation entre douze (12 %) et quatre-vingts pour cent (80 %), c'est qu'on s'aperçoit qu'on a diminué de dix-huit (18 %) à vingt-cinq pour cent (25 %) la charge de phosphore comparativement au même cheptel qu'on avait en 1996.

600 Autre élément intéressant, c'est le nombre de formulations, c'est-à-dire les multiphases, concernant entre autres les truies, de deux (2) formulations et plus, qui nous permet de bien gérer les rejets. En 96, on était à soixante-deux pour cent (62 %), 2001, on atteint quatre-vingt-cinq pour cent (85 %), et puis on avait des objectifs à atteindre en 2004 de soixante-dix-sept pour cent (77 %).

610 Maintenant, pour les bols économiseurs et trémies abreuvoir pour s'assurer d'une très bonne régie de l'eau à l'intérieur du bâtiment, justement pour obtenir un lisier favorable à une

bonne fertilisation des cultures, en 96, on était à quarante-sept pour cent (47 %), on atteint en 2001 soixante-treize pour cent (73 %), qui colle vraiment avec les données de madame Ménard du ministère de l'Agriculture, avec un objectif de soixante-huit pour cent (68 %).

615

Évidemment, le constat de tout ça, c'est que ça nous permet de préciser qu'on diminue de tout près de neuf pour cent (9 %) les volumes à gérer à l'échelle de l'entreprise par rapport au cheptel qu'on peut retrouver à l'échelle de la province.

620

Autre constat, toute la question des odeurs. Épandage par rampes et incorporation des lisiers en moins de vingt-quatre (24) heures. On avait vingt-cinq pour cent (25 %) du lisier qui était épandu par rampes basses en 96, on est rendu à trente-cinq pour cent (35 %) en 2001, avec des objectifs à atteindre de cinquante-huit pour cent (58 %). C'est clair qu'il nous reste des efforts à réaliser de ce côté-là, et puis on y travaille actuellement, justement pour parvenir aux objectifs qu'on s'est fixés en 2004.

625

Également l'incorporation de lisier en moins de vingt-quatre (24) heures, en 96 vingt-trois pour cent (23 %) du lisier, on est rendu à quarante et un pour cent (41 %), et puis un objectif à atteindre de quarante-huit pour cent (48 %) d'ici deux (2) ans.

630

Interventions secondaires qui sont moins prioritaires mais tout de même assez importantes également, toute la question d'alimentation au sol. On souhaite minimiser ce type de pratique là justement pour diminuer les rejets à la source. On avait vingt-cinq pour cent (25 %) du cheptel de truies qui étaient alimentées au sol directement, en 2001 on est à quatorze pour cent (14 %) du cheptel, avec des objectifs de douze pour cent (12 %) en 2004. Et puis pour le porc, on a évolué très rapidement de ce côté-là, trente-trois pour cent (33 %) du cheptel était alimenté au sol, et puis on est maintenant à dix pour cent (10 %) par rapport au porc.

635

Concernant maintenant les acides aminés, les acides aminés de synthèse qu'on retrouve dans la moulée, spécifiquement par rapport à l'azote, là, quatorze pour cent (14 %) du cheptel était alimenté avec des acides aminés en 1996, on atteint cinquante-quatre pour cent (54 %) en 2001, avec des objectifs à atteindre de quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) en 2004.

640

Concernant les écrans boisés, trente et un pour cent (31 %) en 96, trente et un pour cent (31 %) également en 2001, on n'a pas évolué de ce côté-là, avec des objectifs de quarante-sept pour cent (47 %). Par contre, ce qu'on peut s'apercevoir actuellement, c'est qu'il y a énormément de projets en démarrage actuellement, entre autres dans le Bas-Saint-Laurent et dans la région Saint-Jean-Valleyfield, justement pour implanter des écrans boisés alentour des complexes ou des installations porcines.

645

650

Concernant le cheptel sur fumier liquide non relié à une structure d'entreposage, on précise que l'ensemble des entreprises porcines sont reliées à une structure étanche actuellement.

655 Puis les toitures sur les structures d'entreposage, en 1996, on était à six pour cent (6 %), en 2001 on atteint sept point quatre pour cent (7,4 %), avec des objectifs à atteindre de douze pour cent (12 %) d'ici 2004.

660 Maintenant l'encadrement technique, qui est un incontournable pour accélérer le virage environnemental, on vous précise ici un peu l'évolution du membership des organismes de gestion des fumiers. Il y en a trois (3) au Québec, la Yamaska, qui est AGEO, Fertior pour Chaudière-Appalaches et COGENOR pour Lanaudière. Vous voyez l'évolution du membership de 1997 à 2002. Il y a huit cent quinze (815) entreprises porcines membres des organismes de gestion des fumiers sur un total de membres agricoles de mille trois cent quatre-vingt-dix (1390) 665 entreprises, c'est-à-dire tout près de cinquante-neuf pour cent (59 %) du membership provient des entreprises porcines.

Maintenant, pour les clubs-conseils en agroenvironnement, on voit également une évolution rapide de 1999 à 2002. En 2002, le nombre d'entreprises porcines membres d'un club 670 en agroenvironnement atteint sept cent trois (703) entreprises sur un total de membres de quatre mille neuf cent quarante-neuf (4949) membres à l'intérieur des soixante-seize (76) clubs, qui représentent un membership de quatorze pour cent (14 %).

675 Validation environnementale. En premier lieu, l'écoconditionnalité; comme je l'ai précisé tantôt, on cherche à lier l'aide gouvernementale au respect des normes environnementales. En premier lieu, je sais, je suis au courant que l'écoconditionnalité fera l'objet d'un sujet spécifique lors des prochaines thématiques; entre autres lors des assemblées semi-annuelles, les délégués de la Fédération des producteurs de porcs ont entre autres décidé en 2001 d'adhérer au principe de l'écoconditionnalité, puis également ont adopté, en 2002, les orientations du rapport de mise 680 en oeuvre de l'écoconditionnalité qui a fait l'objet d'ailleurs d'un comité technique multipartite.

Rapidement, pour le schéma du programme de validation à la ferme, il faut comprendre qu'il y a un système de validation qui va être mis en place pour valider certaines pratiques agroenvironnementales et puis évidemment, pour valider tout ça, il y a un projet pilote qui va se 685 dérouler au cours des deux (2) prochaines années, justement pour vérifier le fonctionnement du système de validation.

Pour débiter, on voit la case à gauche où est-ce qu'on énumère certaines pratiques agroenvironnementales, entre autres les outils de gestion de surplus, la formation des 690 producteurs, encadrement technique, Plan agroenvironnemental de fertilisation, équipements d'épandage.

Le producteur, pour être validé, doit être validé par un agronome valideur, doit valider les pratiques du producteur qui réalise ces pratiques. L'information est transmise à la Fédération 695 des producteurs de porcs qui compile l'information.

Dans le cadre d'un deuxième niveau de validation, il y a une vérification qui est réalisée par une tierce personne, justement pour s'assurer de la validité du système de

700 l'écoconditionnalité. Une fois que l'information est compilée, l'information est transmise à la
Financière pour transmettre l'aide gouvernementale au producteur.

705 Et puis c'est un cycle continu, c'est un cycle en continu pour s'assurer que les
producteurs, justement, respectent les critères ou respectent les pratiques
agroenvironnementales intégrées à l'intérieur de l'écoconditionnalité.

710 Validation environnementale! La norme de certification environnementale, je vais faire
un bref survol, entre autres pour vous préciser que le Conseil canadien du porc a mandaté
l'ACNOR, qui est l'Association canadienne de normalisation, pour développer une norme relative
à un système de gestion environnementale. Cette norme-là a été développée par un comité
technique multipartite de trente (30) membres, avec des groupes de citoyens également, selon
une approche consensuelle.

715 La norme a fait l'objet d'une consultation ou fait l'objet d'une consultation publique
actuellement jusqu'au 18 novembre 2002, et puis la norme va être validée via un projet pilote, le
projet pilote est en cours auprès de quinze (15) entreprises porcines canadiennes dont quatre (4)
au Québec, c'est-à-dire que ça se déroule entre le mois d'octobre et le mois de mars 2003.

720 Autre élément de la norme de certification environnementale, c'est une approche globale
qui vise la protection accrue de l'environnement; cette approche vise entre autres à démontrer la
conformité de l'entreprise relative aux normes environnementales, à améliorer la gestion
environnementale de l'entreprise dans une démarche qui est continue et puis à améliorer
également les relations avec les communautés face au respect des normes environnementales.

725 La norme est volontaire et évolutive dans le temps. La norme est également basée sur
un processus de validation réalisé par une tierce personne, c'est-à-dire un auditeur accrédité,
pour les faire enregistrer au registraire.

730 Suite au projet pilote et à la consultation publique, la norme de certification
environnementale sera probablement disponible à l'été 2003 auprès des producteurs de porcs
canadiens et québécois.

735 Maintenant, les activités de soutien qui accompagnent la réalisation du Plan
agroenvironnemental, pour vous préciser qu'il y a un volet recherche, le fonds de recherche de la
Fédération, évidemment, constitue un levier important pour la réalisation de travaux de
recherche en agroenvironnement. À titre d'exemple, depuis 96, les producteurs ont engagé un
million de dollars (1 M\$), je parle pas – à l'exclusion du Plan agroenvironnemental qu'on a
précisé tantôt – pour la réalisation de travaux de recherche en environnement, soit près du tiers
des sommes investies dans ces projets de recherche.

740 Maintenant, concernant les activités de soutien, toujours concernant la recherche, pour le
travail ou pour les réalisations des deux (2) groupes de travail, en premier lieu le groupe de
travail, transfert technologique, qui a pour mandat d'évaluer les technologies gestion et

745

traitement du lisier de porc développées par des promoteurs; il y a eu deux (2) réalisations jusqu'à présent, un premier rapport qui a été publié en 1998, qui dressait des lignes directrices pour développer le traitement à la ferme et puis au point de vue collectif, et puis un second rapport qui a été publié en novembre 2001, où est-ce qu'il y a tout près de quatorze (14) technologies qui ont été évaluées.

750

Le groupe de travail est composé de treize (13) spécialistes de toute nature, qui viennent de ministères, et de l'industrie et d'universités, justement pour accélérer l'évaluation des technologies de traitement.

755

Un second groupe de travail, qui est le groupe de travail sur la santé - et puis tous les documents ont été remis à la Commission cet après-midi – un second groupe de travail qui avait pour mandat d'effectuer une revue de littérature sur l'impact des différents contaminants liés à la gestion du lisier sur la santé publique. C'est des médecins qui faisaient partie du groupe de travail sur la santé, entre autres de l'Université Laval et de l'Université de Montréal.

760

La réalisation, c'est qu'un rapport a été déposé au mois d'août 99 qui précise les différents éléments qu'on peut retrouver à l'intérieur de la revue de littérature.

PAR LA PRÉSIDENTE:

765

Ce document-là aussi a été déposé?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

770

Oui, le document sur la santé a été également déposé.

Concernant maintenant la formation, depuis 1996, plusieurs outils ont été développés par la Fédération pour accompagner les producteurs dans le virage environnemental. Il y a quatre (4) outils qui ont été développés. En premier lieu, le guide d'une démarche agroenvironnementale pour les entreprises porcines; un outil pour calculer le bilan minéral à l'échelle de la ferme, pour évaluer les surplus s'il y a lieu; le plan des interventions agroenvironnementales dans chacune des régions du Québec; et pour terminer, sept (7) fiches techniques en agroenvironnement qui sont toujours, qui viennent tout juste d'être publiées, qui sont encore chaudes, là, d'ailleurs qui sont mises également publiques cet après-midi.

775

780

Et puis pour terminer, en conclusion, ce qu'on peut préciser, c'est qu'on a eu une réponse très rapide des producteurs, via toute la question de la régie alimentaire dans les bâtiments, les résultats de 2001 nous le prouvent bien.

785

Et puis un élément qu'il faudrait pas oublier dans tout ça, c'est que de plus en plus qu'on resserre les normes environnementales, c'est qu'il faut tenir compte de la capacité d'adaptation des petits producteurs justement dans le resserrement des normes environnementales, où est-

ce que nos producteurs ont moins de moyens de pouvoir s'adapter justement à la rapidité du resserrement des normes environnementales.

Merci madame.

790 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je vous remercie monsieur Boutin.

795

PRÉSENTATION DU CONFÉRENCIER CLAUDE SOUCY

PAR LA PRÉSIDENTE:

800 Maintenant, je cède la parole à monsieur Claude Soucy qui nous entretiendra de certification environnementale. Monsieur Soucy est du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Bonjour monsieur Soucy.

PAR M. CLAUDE SOUCY:

805

Merci madame la Présidente. D'abord bonjour tout le monde.

810

Avant de commencer ma conférence, j'aimerais remercier la Commission, madame la Présidente, messieurs les Commissaires, de m'avoir invité à vous parler de la certification environnementale, contexte et état de situation au Québec.

815

D'abord, permettez-moi de me présenter, je suis biologiste titulaire d'une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke. Je suis à l'emploi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation depuis quatorze (14) ans. J'occupe un poste à la Direction de l'environnement et du développement durable du ministère, et je participe en tant que représentant du ministère aux travaux des différents comités qui assurent la mise en oeuvre des projets de certification environnementale au Québec.

820

Au cours des vingt (20) prochaines minutes, j'essaierai de situer la certification environnementale dans le contexte agricole québécois, de vous familiariser aussi avec les principales notions en matière de certification environnementale, de vous informer sur les projets en cours au Québec et au sujet des retombées qui sont anticipées.

825

Les partenaires du monde agricole ont convenu que la certification environnementale des entreprises agricoles figurait comme une priorité d'action et serait inscrite comme telle dans le cadre du Plan d'action "Un environnement à valoriser" qui est issu de la conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois.

830 L'objectif de cette action est de mettre en place d'ici 2005 un système d'accréditation
crédible et accessible à l'ensemble des fermes.

835 Au Québec, déjà deux (2) entreprises agricoles ont été certifiées conformément aux
normes ISO 14 001, au terme d'un projet pilote qui a été conduit en Estrie. Avec un
encadrement adéquat, ces entreprises ont mis en oeuvre un système de gestion
environnementale conforme à la norme internationale ISO 14 001. Il s'agit d'une entreprise
horticole spécialisée dans la production de framboises, Framboisière de l'Estrie de Johnville, et
d'une entreprise de production laitière, Ferme laitière Jean-Noël Groleau de Compton.

840 Un système de gestion de l'environnement permet à l'entreprise de maîtriser l'impact de
ses activités, produits et services sur l'environnement, en s'appuyant sur une démarche
volontaire, basée sur un principe d'amélioration continue de sa performance environnementale.

845 Bien sûr, la gestion environnementale d'une entreprise agricole s'appuie sur le respect
des lois et des règlements en vigueur. En ce sens, la démarche de gestion intègre les principes
de conformité réglementaire et demeure un outil qui est complémentaire à la réglementation. De
plus, il est possible pour toute entreprise disposant d'un système de gestion environnementale
de soumettre son système à l'examen périodique d'un registraire accrédité par le Conseil
canadien des normes dans le but d'obtenir une reconnaissance officielle, c'est-à-dire une
certification confirmant que son système est bien conforme à une norme en vigueur.

850 La norme ISO 14 001 élaborée par l'Organisation internationale de normalisation est un
exemple d'une norme de certification environnementale et c'est sûrement la plus connue parmi
celles qui existent.

855 Concrètement, c'est un cadre de référence pour aider les organisations à mettre en
oeuvre un système de gestion de l'environnement. C'est une norme volontaire, jouissant d'une
reconnaissance mondiale et qui s'applique universellement à tout genre d'entreprises.

860 Un système de gestion environnementale se présente sous le modèle d'un cycle de
gestion classique, tout commence par un engagement formel de la haute direction de l'entreprise
à l'intérieur d'un énoncé d'intention, c'est-à-dire une politique environnementale et se poursuit
avec les étapes de planification, mise en oeuvre et de contrôle classique. En refermant la boucle
par une étape de rétroaction qui assure la revue du système, l'entreprise s'engage dans un
processus d'amélioration continue de sa performance environnementale.

865 Plus spécifiquement, les composantes d'un système de gestion de l'environnement sont
les suivantes:

870 Premièrement, une politique environnementale qui comporte un engagement de
conformité aux lois et aux règlements en vigueur et un engagement d'amélioration continue.
Cette politique-là doit être rendue publique.

875 Deuxièmement, un système de gestion environnementale comporte un diagnostic des aspects environnementaux significatifs de l'entreprise, c'est-à-dire les éléments activités, produits ou services susceptibles d'interagir avec l'environnement.

Troisièmement, la planification des objectifs, cibles et indicateurs environnementaux en relation avec les aspects environnementaux significatifs de l'entreprise.

880 Quatrièmement, l'élaboration des programmes et des procédures opérationnels qui sont documentés et communiqués aux employés, assurant que les objectifs et cibles sont atteints à la lumière des indicateurs environnementaux.

885 Cinquièmement, la définition des mesures de surveillance et de contrôle assurant l'efficacité des opérations et la correction des non-conformités relevées.

Et finalement, la vérification périodique du fonctionnement et de l'efficacité du système et la modification du système qui s'ensuit, suite aux résultats de cette vérification-là.

890 Depuis 1995, on assiste dans le monde à une croissance exponentielle du nombre d'entreprises certifiées ISO 14 001, comme en témoigne l'augmentation de soixante et un pour cent (61 %) du nombre des certificats émis en 2001 seulement. Au Canada, huit cent une (801) entreprises étaient certifiées ISO 14 001 en décembre 2001, dont cent cinquante-huit (158) au Québec. Il s'agit surtout d'entreprises, de grandes entreprises qui appartiennent au secteur de l'énergie, des mines, de la foresterie et des transports.

Au nombre des actions concrètes qui sont mises de l'avant au Québec pour encourager le recours à la certification en agriculture figurent deux (2) projets!

900 Premièrement, comme l'a mentionné monsieur Boutin, une norme spécifique à la production porcine est actuellement en cours de développement par l'Association canadienne de normalisation ou l'ACNOR.

905 Deuxièmement, une entente spécifique sur l'implantation d'un système de gestion environnementale en milieu agricole, entente qui a été conclue en février 2002 et qu'on appellera ici l'Entente AGRISO.

910 Tout d'abord, à la demande du Conseil canadien du porc, l'ACNOR travaille depuis 2001 pour développer une norme de certification environnementale porcine. Le contenu de la norme a été rédigé par un comité technique formé selon les propres normes de l'ACNOR. Le comité technique réunit les représentants de quatre (4) groupes d'intérêt: les producteurs agricoles, les autorités gouvernementales, les groupes de recherche et de service-conseil en production agricole et les regroupements de citoyens et organisations non gouvernementales.

915 Le comité technique s'est largement inspiré de la norme ISO 14 001 en adaptant son contenu pour rendre les exigences spécifiques à la production porcine. La norme ACNOR fait

l'objet d'une consultation actuellement, depuis le 18 septembre jusqu'au 18 novembre 2002, et un projet pilote est en cours et vise à valider la norme auprès de quinze (15) entreprises canadiennes et quatre (4) entreprises porcines québécoises.

920

Le contenu de la norme porcine de l'ACNOR prescrit que la politique environnementale de l'entreprise doit être adaptée à la nature, à la taille et aux effets possibles sur l'environnement de la ferme porcine. La politique doit être également documentée, communiquée aux employés ainsi que disponible au public.

925

Elle doit notamment inclure les engagements suivants: un engagement de respect des lois et règlements en vigueur; un engagement de prévention de la pollution; le respect des engagements volontaires auxquels souscrit l'entreprise, par exemple ça peut être des codes de bonnes pratiques ou ça peut être par exemple une directive à caractère non réglementaire; et enfin, au nombre des engagements, l'amélioration continue des performances environnementales de l'entreprise.

930

La norme porcine de l'ACNOR prescrit notamment sept (7) objectifs et cinq (5) cibles environnementales qui sont obligatoires; pour être conforme à la norme ACNOR, un système de gestion environnementale doit comporter au minimum ces sept (7) objectifs et les cinq (5) cibles suivantes: aucune non-conformité réglementaire; aucun rejet de lisier dans les eaux de surface et souterraines; l'application d'un plan de gestion des lisiers, d'un plan de gestion des animaux morts et d'un plan de gestion des odeurs et des poussières.

935

Le second projet en cours au Québec, l'Entente spécifique AGRISO, a pour objet de développer et de promouvoir, d'ici 2005, un modèle de système de gestion environnementale pouvant amener à une certification ISO 14 001, dans l'éventualité où la démarche est complétée par les entreprises participantes jusqu'au dernier niveau.

940

On s'est donné comme objectif de faire l'essai et la démonstration du système auprès d'environ soixante-quinze (75) fermes au Québec, toutes productions confondues, incluant bien entendu des fermes porcines.

945

Une série d'outils de promotion, de formation et de support à l'implantation des systèmes de gestion environnementale sera également produite au cours du projet. On parle d'un modèle informatique du système de gestion environnementale assorti d'un guide, d'un programme de formation des conseillers agricoles qui seront appelés à soutenir techniquement les entreprises agricoles dans la certification, un site Internet et un vidéo de promotion.

950

Les signataires de l'Entente AGRISO sont les suivants: le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, qui est le promoteur du projet; le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; l'Union des producteurs agricoles; le ministère de l'Environnement; le ministère des Régions; et quatre (4) conseils régionaux de développement c'est-à-dire ceux de l'Estrie, Montérégie, Chaudière-Appalaches et Centre du Québec.

955

960

965 Les trois (3) niveaux de certification relatifs à l'Entente AGRISO sont représentatifs d'une démarche progressive et intégrée, visant à mettre en place graduellement dans l'entreprise un système de gestion de la conformité réglementaire correspondant au premier niveau, un programme de prévention des accidents et des situations d'urgence découlant d'un engagement de prévention de la pollution et correspondant au deuxième niveau, et finalement, un système de gestion de l'environnement conforme à la norme ISO 14 001, une fois la démarche complétée au dernier niveau.

970 Comme le modèle de système de gestion de l'environnement est développé pour s'adapter à toutes les fermes, petites ou grandes, peu importe le type de production, toutes les entreprises peuvent poser leur candidature pour participer au projet au cours des deux (2) prochaines années. Cependant, le comité de gestion de l'entente devra s'assurer d'une bonne représentativité des productions suivantes, à tout le moins: horticole fruitière et maraîchère, laitière, porcine, ovine, bovine, grandes cultures, piscicole, ovine et caprine.

975 Le modèle de système de gestion environnementale issu de l'Entente AGRISO a comme particularité d'être adapté au contexte des entreprises agricoles qui démontrent souvent une taille modeste en termes du nombre d'employés et des ressources humaines et financières limitant la mise en oeuvre de systèmes coûteux et compliqués. Le développement et la mise en place des systèmes de gestion de l'environnement pourra se faire graduellement en intégrant les étapes déjà parcourues. Les entreprises pourront alors choisir le niveau de gestion et de certification désiré en fonction de leurs objectifs et de leurs capacités.

980 Elles auront en bout de piste la possibilité d'accéder à une certification reconnue mondialement, ISO 14 001, en se soumettant périodiquement à une procédure de vérification réalisée par un organisme indépendant, lui-même accrédité selon les normes de la série ISO.

985 Au nombre des retombées attendues des projets de certification conduits au Québec, on retrouve des modèles et des outils d'aide à la certification qui seront disponibles à l'ensemble des producteurs, une démarche adaptée à l'agriculture et entraînant une diminution des coûts associés à la mise en place des systèmes de gestion environnementale et un réseau de fermes modèles et d'expertises développées ici au Québec et assurant l'infrastructure de support technique nécessaire à la certification à grande échelle des entreprises agricoles du Québec.

995 En conclusion, sur le plan des avantages, une gestion environnementale des entreprises agricoles permettra de réduire les risques environnementaux associés à l'agriculture; d'assurer la protection des personnes qui travaillent dans l'entreprise et la conservation des ressources de l'entreprise; et de réduire les coûts d'exploitation de l'entreprise de plusieurs manières, par exemple en incitant les dirigeants de l'entreprise à examiner leurs procédés et à innover dans la recherche de performance accrue; et aussi en rehaussant la participation et la productivité des employés dans l'entreprise.

1000 Le fait d'obtenir une certification, c'est-à-dire une reconnaissance officielle de sa bonne gestion environnementale permettra à l'entreprise d'augmenter la confiance de ses partenaires,

1005 incluant celle du public et de ses partenaires commerciaux; de rehausser son image et de valoriser ses activités; et aussi d'améliorer sa position concurrentielle sur les marchés.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1010

Monsieur Soucy, je vous remercie.

Donc comme je l'ai précisé précédemment, je vais maintenant demander à mes collègues d'adresser quelques questions aux conférenciers, après quoi nous prendrons une pause de quinze (15) minutes et vous serez invités à vous inscrire au registre si vous souhaitez adresser quelques questions aux conférenciers.

1015

Monsieur Marquis.

1020

QUESTIONS DE LA COMMISSION

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1025

Madame la Présidente, je commencerais avec une question à deux (2) volets pour monsieur Soucy, un premier volet qui devrait être répondu rapidement: quel est actuellement l'organisme québécois qui émet la certification environnementale ISO 14 001?

1030

PAR M. CLAUDE SOUCY:

Vous voulez dire le registraire, celui qui procède aux audits de certification dans l'entreprise?

1035

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

C'est ça, oui.

PAR M. CLAUDE SOUCY:

1040

C'est le Bureau de normalisation du Québec, le BNQ.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1045

Bien. Et l'autre volet, est-ce que ça coûte cher à l'agriculteur qui veut obtenir une certification agroenvironnementale, actuellement?

PAR M. CLAUDE SOUCY:

1050 Actuellement, c'est plutôt difficile de répondre à cette question-là puisque les projets
qu'on mène actuellement et qui sont conduits au Québec visent notamment à vérifier les coûts
d'implantation des systèmes de gestion de l'environnement. Et on pourrait dire que la
certification des deux (2) fermes, actuellement, ne témoigne pas adéquatement du coût de la
1055 certification puisque ces projets-là ont été menés – bien dans le fond, ce sont les premiers au
Québec.

On pense, nous, qu'au terme des projets qui sont menés actuellement au Québec, qu'on
va pouvoir, à l'aide des outils qui sont développés, de faire baisser au minimum le coût de
l'implantation des systèmes de gestion environnementale et de la certification.

1060

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Avez-vous une idée de ce que serait ce minimum?

1065

PAR M. CLAUDE SOUCY:

Il est difficile de se prononcer à cette étape-ci, là.

1070

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Bien. J'aurais une petite question pour monsieur Boutin.

L'alimentation au sol que vous avez tendance à vouloir diminuer, quel est l'avantage ou
les avantages environnementaux de diminuer l'alimentation au sol?

1075

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

C'est principalement les pertes reliées au fait que quand on alimente au sol, il y a des
forts risques de perte dans les dalots et puis évidemment, qui a comme conséquence
1080 d'augmenter les rejets d'azote et de phosphore directement dans la fosse à lisier, là.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci. Une question pour madame Odette Ménard.

1085

Les bonnes pratiques environnementales en gestion optimale des nutriments à la ferme,
je suppose que – bien, on a vu qu'il y avait des avantages environnementaux mais je voulais
savoir, est-ce que pour l'agriculteur, pour la ferme, c'est un accroissement de ses dépenses ou
une diminution de ses dépenses globales?

1090

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Actuellement, les coûts seraient "égaux". Les avantages économiques par l'adoption de ces pratiques-là équivaut au coût d'implantation.

1095

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Économie sur l'alimentation, économie sur...

1100

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Exactement.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

1105

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1110

J'aurais une question pour monsieur Boutin.

Quand vous nous avez présenté les objectifs à atteindre en 2004, il m'a semblé, à l'analyse des résultats, que des efforts plus tangibles restaient à faire pour combattre les odeurs. Est-ce que je me trompe quand je fais ce diagnostic-là?

1115

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Non, vous avez entièrement raison. C'est clair qu'il nous reste des efforts à réaliser, entre autres pour l'acquisition des rampes d'épandage.

1120

Par contre, les producteurs de porcs sont de plus en plus conscients justement de l'importance d'utiliser ce type d'équipement là pour favoriser une meilleure cohabitation.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1125

Et qu'est-ce qui peut les freiner à utiliser, est-ce que c'est une question de coût ou s'il y a d'autres raisons qui pourraient les freiner à utiliser ces nouvelles technologies?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1130

C'est principalement la raison économique qui impose un frein justement à l'adoption de ce type d'équipement là. Et puis justement, à l'intérieur de l'une des sept (7) fiches techniques, on en a une qui porte spécifiquement sur les rampes d'épandage.

1135

La particularité des fiches techniques, c'est qu'on a développé un outil d'aide à la décision, à la fin, qui démontre comment que ça coûte de plus à un producteur de faire

1140 l'acquisition d'une rampe d'épandage. Et puis selon nos analyses, là, ça coûte aux alentours de cinquante-trois sous (53 ¢) de plus par porc produit pour épandre le lisier au moyen d'une rampe d'épandage. Un dollar (1 \$), évidemment, il y a des gains reliés à toute la question azote, là, moins de volatilisation dans l'atmosphère.

Évidemment, le frein, c'est les coûts reliés à ce type de pratique.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1145

Merci.

Monsieur Dumais.

1150 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Deux (2) petites questions pour madame Ménard.

1155 Vous avez parlé qu'évidemment la rotation est un facteur qui améliore l'environnement dans la production de maïs, est-ce que vous avez ou est-ce qu'on a des données sur la proportion du maïs qui est cultivé en rotation et l'autre proportion, celle qui est cultivée maïs sur maïs?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1160

J'ai pas ces données-là actuellement, mais je vais être capable de vous les trouver.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1165

Vous pourriez nous les fournir. Et aussi la dynamique, comment ça évolue, est-ce que ça a tendance à augmenter dans le temps.

1170 Et vous avez dit que l'épandage en post-levée était la façon de faire qui favorisait le maximum de captage par les plantes des matières fertilisantes contenues dans le lisier, mais vous nous avez dit, bon, il y a des obstacles à faire ça, c'est pas toujours possible de le faire.

1175 Alors avez-vous là aussi des données quantitatives sur la proportion du lisier qui est étendu en post-levée et quand vous avez parlé d'obstacles à le faire, quels sont ces obstacles-là et est-ce qu'il y a moyen de les vaincre?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1180 Pour ce qui est de la proportion du lisier épandu en post-levée, j'ai pas cette donnée-là, je le regrette, je vais aussi la trouver.

Par rapport aux obstacles qui freinent cette pratique-là, ce sont des obstacles d'équipement, de disponibilité d'équipement, surtout.

1185 Alors c'est une pratique qui va gagner à être adoptée et au fur et à mesure que l'équipement va être disponible, on va aussi être capable de l'implanter plus rapidement.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

1190 Quel type d'équipement faut-il pour épandre de cette manière-là? Est-ce que c'est de l'équipement pour incorporer le lisier directement au sol?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1195 Ces technologies-là, il faut, quand on étend en post-levée, ça prend d'abord des rampes d'épandage, des pendillards qui vont vraiment étendre sur le sol pour éviter le plus possible de toucher aux plants en place. Donc c'est cette technologie-là qui doit être mise en place.

1200 Pour ce qui est de l'incorporation, à ce moment-là il y a aussi l'aspect où il faut regarder les quantités de résidus qui restent au sol. Nous avons remarqué, à différentes occasions, que lorsque le lisier épandu en post-levée l'était sur des quantités importantes de résidus, à ce moment-là les odeurs étaient de beaucoup diminuées. Donc la nécessité d'incorporation est moins importante.

1205 Donc dépendant de la régie culturale, il faudra décider à ce moment-là s'il faut l'enfourer ou pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp.

1210 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci. Je vais essayer de restreindre le nombre de mes questions au plus simple.

1215 Madame Ménard, vous avez parlé, dans un tableau, de réduction, le premier c'était la conversion alimentaire. Pouvez-vous me dire de quoi il s'agit?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1220 La conversion alimentaire est surtout liée à une plus grande efficacité de l'ingestion de la nourriture par les animaux. On associe à la conversion alimentaire, comme je le mentionnais, pour chaque réduction de dix kilogrammes (10 kg) de moulée ingérée par les animaux, on a une réduction des rejets. Et à ce moment-là, on va travailler davantage sur la texture de la moulée disponible aux animaux, sur l'équipement aussi, qui donne cette moulée-là aux animaux.

1225 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Donc vous changez pas l'alimentation elle-même, là.

1230 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Pas dans le thème de conversion alimentaire.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1235

Vous la broyez autrement ou vous la présentez d'une autre manière?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1240

Exactement.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1245

Très bien.

1250

Monsieur Boutin, j'aimerais reprendre avec vous le système de validation, je voudrais comprendre, j'ai pas cette diapositive-là mais il y a tout un parcours qui est suivi, là. Le rôle de l'agronome, vous nous avez dit, si j'ai bien compris, il y a un PAEF, ensuite il y a un agronome valideur, c'est envoyé à la Fédération des producteurs de porcs, il y a une deuxième validation et ensuite, c'est retourné à la Financière qui, elle, va analyser l'applicabilité du programme d'aide gouvernementale et là, la subvention est versée. C'est bien ça?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1255

Absolument.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1260

Expliquez-moi le rôle de l'agronome valideur, qu'est-ce qu'il fait?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1265

L'agronome valideur - puis évidemment le projet pilote va nous permettre de vérifier l'applicabilité du système, du système ou du programme de validation - l'agronome, via un cahier des charges qui va s'intégrer à l'intérieur de l'écoconditionnalité, va vérifier le respect des pratiques qui sont préconisées à l'intérieur du cahier des charges. Ça, c'est le premier niveau de validation qui va se faire et qui va être transmis par la suite à la Fédération.

Et puis le deuxième niveau de validation...

1270

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Donc c'est un projet, ça se fait pas encore?

1275

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Non, ça se fait pas encore, ça va se faire au cours des prochaines années, le projet pilote devrait se dérouler au cours des deux (2) prochaines années, pour vérifier l'applicabilité du système de validation.

1280

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

OK. Et ça est envoyé à la Fédération des producteurs de porcs, l'ensemble des résultats de ces opérations-là, et là il y a une deuxième validation qui est faite.

1285

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Oui.

1290

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Qui la ferait?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1295

On peut parler d'un organisme accrédité justement pour réaliser ce type de validation. Et puis ça reste à définir également, via le projet pilote, pour s'assurer, là, de la crédibilité du système.

1300

Vous savez, la Fédération a le souci que le système soit crédible et puis on veut que le deuxième niveau de validation soit fait par des professionnels.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais ce n'est pas encore déterminé, c'est une intention.

1305

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

C'est une intention.

1310

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Est-ce que votre schéma prévoit en chemin, dans le parcours, puisque ensuite ça ira à la Financière, est-ce qu'il y a une étape où il y a des informations qui sont renvoyées au ministère de l'Environnement?

1315

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1320

C'est prévu, avec le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture, qu'il y ait du croisement de l'information, justement. Puis le projet pilote a pour but également de vérifier l'applicabilité du transfert de l'information entre la Financière et le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture.

1325

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Et à quelle étape, est-ce qu'il y a une étape dans laquelle l'information est rendue publique? Quels sont les droits du public dans ce processus?

1330

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Non. À l'intérieur du plan de mise en oeuvre de l'écoconditionnalité, c'est clair que le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture va être au courant, justement, des aides fournies au producteur s'il y a lieu, là, s'il respecte les pratiques, mais il y a rien de prévu, là, concernant de rendre public des producteurs qui répondent à l'écoconditionnalité ou pas.

1335

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

1340

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors on va maintenant prendre une pause de quinze (15) minutes, après quoi vous serez invités par ordre d'inscription au registre à adresser quelques questions à nos conférenciers.

1345

Merci.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1350

**REPRISE DE LA SÉANCE
PÉRIODE DE QUESTIONS
WILFRID CHAREST**

1355

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'invite monsieur Wilfrid Charest qui est un citoyen d'Issoudun à se présenter au micro!
Oui monsieur, vous vous approchez ici.

1360

Donc je vous rappelle que c'est le moment de poser des questions, ce n'est pas le moment d'exprimer son opinion, et d'éviter d'avoir des préambules trop longs à vos questions.

Alors monsieur Charest!

1365

PAR M. WILFRID CHAREST:

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires, est-ce que votre gouvernement a envisagé d'obliger l'épandage du lisier de porc avec rampes équipées d'injecteurs pour enfouir le lisier dans le sol, ce qui élimine toute odeur?

1370

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc est-ce que c'est un équipement qu'on encourage, qui est encouragé, dont la Fédération par exemple, est-ce qu'elle encourage l'achat de cet équipement-là dans l'épandage des lisiers?

1375

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Absolument, absolument, oui, on encourage les producteurs à adopter ce type de pratique là, oui.

1380

PAR LA PRÉSIDENTE:

Maintenant, monsieur veut savoir si le gouvernement oblige ou encourage, en tout cas on va avoir la réponse, est-ce que madame Ménard peut formuler une réponse au nom du ministère de l'Agriculture tout au moins? Qu'est-ce qui est fait par votre ministère en cette matière?

1385

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Le REA apporte une certaine réponse à cette question-là. Malheureusement, je suis pas parfaitement habile avec le REA...

1390

1395

PAR LA PRÉSIDENTE:

Qui est le règlement...

1400 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Qui est le Règlement sur les entreprises agricoles. Il y a effectivement des normes à tout le moins d'enfouissement dans des délais prescrits.

1405 J'ajouterais quand même qu'il y a plusieurs études qui démontrent qu'un enfouissement trop compact des lisiers va aussi créer une situation de fermentation anaérobie dans le sol qui est pas nécessairement idéale agronomiquement pour l'utilisation des éléments nutritifs disponibles. C'est plus agréable pour le nez mais ça l'est moins pour l'agriculture.

1410 Donc je pense qu'il faut arriver à un compromis.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Monsieur Charest.

1415

PAR M. WILFRID CHAREST:

Ma deuxième question: est-ce que votre gouvernement envisage de révoquer les permis d'exploitation de porcs pour arrêter la pollution de la nappe phréatique causée par les propriétaires en surplus de lisier constants?

1420

PAR LA PRÉSIDENTE:

Je pense pas que madame Ménard va être en mesure de répondre à cette question.

1425

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Non, je suis pas en mesure de répondre à cette question-là. Je regrette.

1430 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on n'a pas de réponse.

PAR M. WILFRID CHAREST:

1435

Merci.

1440 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais c'est une question qu'on va examiner tout au long de notre audience.

1445 **PAR M. WILFRID CHAREST:**

Merci beaucoup madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1450 Merci monsieur Charest.

BERTRAND GAGNÉ

1455

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Bertrand Gagné qui est un producteur laitier. Bonjour monsieur Gagné.

1460 **PAR M. BERTRAND GAGNÉ:**

Bonjour. Concernant les rampes d'épandage du côté des bovins laitiers, on sait que c'est en 2007 que l'échéance doit venir à terme, est-ce qu'il y a des recherches de faites pour qu'on vienne à bout d'étendre du fumier de bovin laitier par rampes d'épandage, ce qui me semble tout à fait impossible, là?

1465

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Boutin, est-ce que vous avez une réponse à cette question?

1470

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Oui, le sujet a été traité d'ailleurs avec le gouvernement de la question de la faisabilité d'épandre du lisier de bovin avec des rampes basses, et puis d'ailleurs c'est pour ça qu'il y a deux (2) ans supplémentaires comparativement à la production porcine, pour permettre d'adapter les équipements en fonction des particularités du lisier de bovin.

1475

Je parle au nom du ministère, mais je vous transmets l'information que je connais de ce dossier-là.

1480

PAR M. BERTRAND GAGNÉ:

1485

Qui paiera les surplus de ce que ça coûte pour étendre, ça prend de la machinerie plus grosse, ça prend des tracteurs plus gros, ça prend du temps de plus, c'est tous des frais qui vont être encore sur le dos du producteur?

1490 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'imagine que ce sont des questions qui sont examinées. Madame Ménard, vous pouvez intervenir?

1495 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Ce sont sûrement des questions qui sont examinées dans la mise en place des nouvelles normes environnementales et du plan d'accompagnement que le ministère va mettre en place aussi pour aider à la conformité.

1500

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci monsieur Gagné.

1505

ANNIE CHOUINARD

PAR LA PRÉSIDENTE:

1510

Madame Annie Chouinard qui est citoyenne.

PAR Mme ANNIE CHOUINARD:

1515

Madame la Présidente, messieurs les Commissaires, bonjour. J'aurais juste une question, c'est un peu ambigu dans ma petite tête.

1520

Pour moi, quand on parle d'écoconditionnalité puis du SGE, c'est deux (2) certifications distinctes, mais dans ma tête, ils reviennent à la même affaire, ils visent le même but, ils visent la reconnaissance du public en environnement au point de vue de tout ça.

1525

Alors ma question, comment je pourrais dire, est assez simple, c'est que c'est deux (2) systèmes de certification, est-ce que l'agriculteur devra payer pour les deux (2), est-ce qu'une sera reconnue par l'autre? Puis pourquoi qu'un se lance dans une certification quand l'autre est déjà là puis semble déjà sur place? En tout cas, je comprends pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1530 Monsieur Soucy, est-ce que vous êtes en mesure de nous présenter les distinctions de la norme par rapport à l'écoconditionnalité, pour clarifier la question pour madame?

PAR M. CLAUDE SOUCY:

1535 Bien moi, je suis pas un expert en termes d'écoconditionnalité, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'il faudrait les voir comme deux (2) outils très différents. Et même la réglementation s'inscrit comme un outil qui vise, vous avez raison, les mêmes objectifs. Mais c'est des outils différents qui sont mis à la disponibilité des producteurs agricoles.

1540 Je vous rappellerais que la certification environnementale ou l'implantation des systèmes de gestion environnementale, ce sont des démarches qui sont volontairement appliquées à l'entreprise agricole, donc il y a rien qui oblige les producteurs agricoles à se lancer dans ces démarches-là.

1545 Donc moi, je le vois vraiment comme des outils complémentaires.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1550 Alors que l'écoconditionnalité, c'est un programme, c'est une mesure ou un programme qui doit être respecté en vue d'obtenir de l'aide financière du gouvernement, c'est ça?

Monsieur Boutin, est-ce que vous pouvez rajouter là-dessus?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1555 Oui, peut-être un complément. Oui effectivement, le programme d'écoconditionnalité a pour but de lier l'aide gouvernementale au respect des normes environnementales, et puis c'est rendu obligatoire.

1560 Tandis que la certification ou la norme du système de gestion environnementale, comme monsieur Soucy l'a précisé, c'est une démarche qui est volontaire, justement en fonction des objectifs que souhaite cibler l'entreprise porcine ou l'entreprise agricole de façon générale.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1565 L'objectif de chacune des mesures, peut-être que par les objectifs qu'on recherche, on pourrait peut-être mieux distinguer un programme par rapport à l'autre, est-ce que je me trompe?

1570

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1575 L'écoconditionnalité , en fin de compte, c'est principalement, les producteurs ont décidé d'adhérer au principe pour des questions d'équité entre producteurs. Évidemment, on reçoit de l'aide gouvernementale justement, c'est un genre d'assurance, tout le programme d'ASRA, et puis tout ce qu'on veut faire par ces programmes-là c'est de s'assurer que tout le monde va suivre le respect des normes environnementales quand ils reçoivent du soutien de l'État.

1580 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Puis dans le cas de la certification environnementale, l'objectif, c'est quoi?

PAR M. CLAUDE SOUCY:

1585 La certification environnementale, l'objectif d'une meilleure gestion environnementale, c'est d'améliorer la performance globale de l'entreprise agricole. La conformité aux lois et règlements au Québec en matière d'environnement peut être une facette de cette performance environnementale là, mais les systèmes de gestion peuvent aller au-delà de la réglementation et porter la performance de l'entreprise à un niveau plus élevé, si on veut, parce que c'est pas tous les champs d'activité qui sont réglementés au Québec ou qui font l'objet de lois.

1590 Mais l'entreprise, elle, par l'implantation d'un système, peut accroître sa performance dans tel ou tel champ d'application par elle-même, par un processus d'autoresponsabilisation, puis c'est ça la certification, puis c'est pour ça que c'est volontaire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1600 Mais est-ce qu'ultimement, ça ouvre des portes sur les marchés à une entreprise qui est certifiée par rapport à une entreprise qui ne l'est pas, a de meilleures chances sur le marché, j'imagine?

PAR M. CLAUDE SOUCY:

1605 Oui, effectivement. Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, c'est un des avantages pour une entreprise d'obtenir une certification et une certification ISO 14 000 qui est reconnue mondialement. C'est l'avantage de s'ouvrir des marchés à l'exportation, ça, c'est certain.

1610 C'est sûr que l'entreprise agricole peut y voir d'autres intérêts que l'amélioration de sa performance environnementale, mais ça, on a rien contre ça. Effectivement, les fermes qui sont certifiées ISO 14 001 actuellement au Québec ont développé des avantages concurrentiels puis des marchés d'exportation qui leur sont favorables.

1615

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Chouinard.

1620 **PAR Mme ANNIE CHOUINARD:**

Justement par rapport à ça, comme je connais assez bien les normes ISO, je me demandais pourquoi à ce moment-là une entreprise qui serait certifiée ISO 14 001 aurait à repasser à chaque fois qu'elle demande une aide gouvernementale, parce qu'on sait que ISO, ils sont assez sévères, pourquoi à chaque fois il faudrait repasser par les normes, c'est-à-dire repasser par l'écoconditionnalité?

1625
1630 C'est plus là où ce que je me dis, bien, pauvre petit monsieur qui vient de passer son 14 001 qui est obligé de repasser de l'autre bord, est-ce qu'un suffit, est-ce que les deux (2) vont se reconnaître mutuellement, c'est-à-dire plutôt, est-ce que l'écoconditionnalité va respecter quelqu'un qui arrive avec une certification ISO 14 000 qui est mondiale, tandis que l'autre est juste rattachée ici?

PAR LA PRÉSIDENTE:

1635 Dans le fond, est-ce que le fait éventuellement d'être accrédité selon une norme de l'ACNOR ou une norme ISO, est-ce que c'est suffisant pour recevoir de l'aide financière du gouvernement?

1640 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

C'est très clair, c'est très clair. On va faciliter la démarche du producteur qui est certifié au point de vue de la certification environnementale pour adhérer au principe de l'écoconditionnalité. Ça va se faire presque automatiquement, là.

1645 **PAR Mme ANNIE CHOUINARD:**

C'est parce que sachant les prix aussi que ça coûte pour être certifié ISO, on veut pas payer trois (3) fois! Merci.

1650 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci madame Chouinard.

1655 Madame Chouinard, est-ce que c'est possible de vous approcher à nouveau, monsieur Beauchamp a une question pour vous!

1660 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

C'est parce que ça a été soulevé tantôt, puis on n'a pas eu de réponse. Qu'est-ce que ça coûte être certifié ISO? Vous avez dit, ça coûte assez cher!

1665 **PAR Mme ANNIE CHOUINARD:**

Oui, ça dépend des normes qu'on veut suivre. C'est que ISO n'a pas juste 14 000, ils ont les 9000, ils ont les 7600, bon! Dépendamment des normes, est-ce que les normes sont obligatoires, est-ce que c'est des normes volontaires. Comme dans le cas de 14 000, c'est des normes qui sont plutôt volontaires. Dans le cas des normes 7816, c'est des normes qui sont très strictes, qui doivent être absolument suivies.

Donc on dirait que plus c'est volontaire, plus c'est cher. Plus tu es obligé de le faire, bien là, ils ont comme pas le choix, donc les coûts baissent. Donc ça peut varier.

1675

En tout cas, moi, selon mon expérience personnelle dans les domaines que j'ai faits, ce n'est pas dans le 14 000, je vous le dis tout de suite, ça variait entre quinze (15 000 \$) et cinquante mille (50 000 \$), et c'est beaucoup beaucoup beaucoup de paperasse.

1680 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Pour de la production porcine?

PAR Mme ANNIE CHOUINARD:

1685

Non, non, non. C'est ça que je dis, moi, c'est vraiment dans d'autres domaines.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1690

Dans un autre domaine qui n'est pas agricole?

PAR Mme ANNIE CHOUINARD:

1695

Non, il n'est pas agricole. C'est les normes 7816, c'est plus les niveaux, bon!

Mais dans ces niveaux-là, comme je dis, ça varie beaucoup, ça dépend des choses. Dans le 9000, c'est autre chose. Mais c'est beaucoup beaucoup de paperasse, c'est ça qui vient que ça coûte cher.

1700

Oui, on paie pour le certificateur, parce que comme monsieur disait, il y a toujours un monsieur externe qui doit venir, une firme complètement indépendante, donc il faut payer ses frais de transport, il faut payer ci, il faut payer ça, il y a de la paperasse, c'est très épais la

paperasse à fournir, c'est énorme, parce que tout doit être décrit, réglementé, comme disait monsieur. Il faut que chacun soit capable de respecter, bon, c'est très long et très pénible.

1705

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

1710

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci madame Chouinard.

1715

CARMEN LABELLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

1720

Madame Carmen Labelle s'il vous plaît. Bonjour madame Labelle.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

1725

Bonjour. Alors moi, j'aimerais savoir, monsieur Boutin a dit tantôt qu'il y avait un frein économique à l'acquisition de rampes d'épandage, je voudrais savoir, est-ce que ça coûte plus cher une rampe d'épandage que l'acquisition d'un système d'abreuvement comme les trémies?

PAR LA PRÉSIDENTE:

1730

Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1735

Concernant l'acquisition d'une rampe d'épandage, évidemment uniquement l'équipement de la rampe qui adhère à la citerne, on parle d'un investissement de l'ordre de dix mille (10 000\$) à douze mille dollars (12 000 \$).

1740

Ce qu'on peut s'apercevoir également, c'est qu'en utilisant la rampe basse comparativement à l'aéroaspersion - aéroaspersion, on épand tout près de cinquante pieds (50 pi) de large comparativement à une rampe où est-ce qu'on épand vingt pieds (20 pi) de large. On va beaucoup moins vite avec une rampe basse comparativement à une aéroaspersion, puis évidemment quand on fait l'étude économique très pointue, c'est qu'on s'aperçoit que ça coûte beaucoup plus cher épandre avec des rampes basses, autant pour le temps pour épandre, comparativement à l'aéroaspersion.

1745

1750 Concernant les bols économiseurs d'eau, il faudrait que je fasse des petites recherches de ce côté-là. Évidemment, c'est un équipement qu'on incorpore dans le bâtiment qui a une durée de vie utile et qui peut être quand même assez importante. Évidemment, le producteur, quand il utilise des bols, bien, il optimise sa régie de l'eau à l'intérieur du bâtiment. Mais j'ai pas l'information concernant le prix exact, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1755 Par rapport aux comparaisons de coûts, une aéroaspersion, ça peut coûter combien comparativement à la rampe basse?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1760 Si on fait une étude évidemment concernant l'acquisition, c'est un douze mille dollars (12 000 \$) supplémentaire pour l'acquisition des équipements.

1765 Puis concernant toute la question des coûts d'opération, bien, on parle grosso modo d'un dollar de plus par mètre cube épandu, puis c'est clair, le mètre cube on peut préciser qu'on a un gain relié à l'azote, puis sur le bilan net, ça coûte aux alentours de cinquante-trois sous (53 ¢) supplémentaires par mètre cube épandu.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1770 Quand on utilise la rampe basse?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

La rampe basse comparativement à l'aéroaspersion.

1775 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

1780 Ça, ça inclut, comme vous disiez, les coûts de temps, c'est ça?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1785 Les coûts de temps, oui, effectivement.

1790 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

Merci. Maintenant, ma question, elle s'adresse peut-être au ministère et à la Fédération aussi, ce serait de savoir qu'est-ce que la Fédération a l'intention de faire pour diminuer la pollution qui est déjà faite, les dommages causés à l'environnement et spécialement dans les zones en surplus où on a dû décréter des moratoires?

Est-ce qu'il y a une volonté de ce côté-là?

1800 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

De la part de la Fédération vous entendez?

1805 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1810 Est-ce que la Fédération, outre les mesures dont vous nous avez fait part tantôt dans le plan agroenvironnemental, est-ce qu'il y a d'autres mesures que la Fédération souhaiterait préconiser, qu'elle encouragerait les producteurs à utiliser pour réduire la pollution?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1815 Il faut comprendre le rôle de la Fédération des producteurs de porcs. Le rôle de la Fédération est un rôle d'accompagnement puis un rôle de mobilisation de ses membres, justement pour accélérer le virage environnemental.

1820 Puis à l'intérieur justement des plans d'intervention, c'est qu'on encourage nos producteurs à suivre les interventions qui sont préconisées, justement pour minimiser l'impact de la production sur l'environnement.

1825 Mais c'est un rôle d'accompagnement auprès des producteurs qu'on fait, justement pour atteindre les objectifs ou les règles qui sont prévues aux réglementations qui existent au Québec.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc ce rôle d'accompagnement, vous le faites constamment?

1830

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Constamment, depuis 96, vous avez pu voir la démarche qu'on a réalisée, justement dans le rôle d'accompagnement qu'on a joué depuis maintenant six (6) ans.

1835 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

D'accord. Je posais cette question-là parce que moi, sur mon terrain, si je cause des dommages à l'environnement, je suis obligée de les réparer. Alors il me semblait que c'est une question de responsabilité aussi.

1840

Bien voilà pour mes deux (2) questions, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

1845

Merci madame Labelle.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1850 Dans le sens de l'intervention de madame! Donc ce qu'on appelle en environnement la réhabilitation, est-ce que la Fédération réfléchit à cette question-là?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

1855 Écoutez, on réfléchit à permettre aux producteurs de respecter le resserrement des normes environnementales qui sont prévues jusqu'à 2010 pour régler ou minimiser l'impact de la production sur l'environnement. On parle pas de réhabilitation, là, on accompagne les producteurs justement dans le but de respecter l'application des réglementations.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1860

Prenons l'exemple qui hier soir nous a été donné de la rivière Boyer où des gens, des comités conjoints ont travaillé d'une manière importante et où il y a eu une idée de s'attaquer à une rivière, et pour s'apercevoir qu'ayant tout fait ça, après il y avait quand même eu une augmentation de production.

1865

En ce sens-là, est-ce que les garanties de sérieux d'implication de l'environnement ne demanderont pas à certains endroits des efforts précisément de réhabilitation ou de réaménagement d'un certain nombre de dommages observés dans le milieu?

1870 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

Écoutez, je pense que les dernières années, les derniers mois ont démontré que les producteurs de porcs spécifiquement travaillent dans leur milieu justement pour s'assurer que la production n'a pas d'impact sur l'environnement.

1875

Mais le rôle de la Fédération, c'est de sensibiliser ces membres-là, puis sensibiliser, puis d'accélérer justement le virage. Mais évidemment si le producteur a des difficultés bien particulières, appelle la Fédération, c'est clair qu'on le supporte au point de vue technique pour le faire cheminer justement dans la réhabilitation, là.

1880

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

1885

NASSIBA HAMMOU

PAR LA PRÉSIDENTE:

1890

Madame Nassiba Hammou qui est propriétaire d'une entreprise en service environnemental de recherche et de développement!

PAR Mme NASSIBA HAMMOU:

1895

Moi, la question qui me tient à cœur vraiment, c'est deux (2) points essentiels, ça veut dire l'impact sur les ressources naturelles et l'impact sur la santé indirectement, et au fond, en bout de ligne.

1900

La première question, la finalité des interventions qui sont proposées par les différents intervenants, c'est la protection des ressources naturelles, entre autres l'eau et les sols et la santé publique en fin de compte. Alors ce que je voudrais poser comme question: a-t-on une image exhaustive des dégâts actuels, et comment prévoit-on évaluer les performances des interventions prévues? Ça, c'est ma première question.

1905

Et ma deuxième question! Concernant justement le rôle d'accompagnateur et de sensibilisateur de la Fédération, l'effort est actuellement mis sur la réduction des apports en phosphore, mais on sait pertinemment que ce n'est pas simplement un problème de phosphore, que le problème des micro-organismes va suivre, de l'azote aussi, des nitrates, etc., alors quelle approche prévoyez-vous pour élaborer des normes qui vont traiter la problématique dans son ensemble?

1910

PAR LA PRÉSIDENTE:

1915

Pour la première question, madame Ménard, est-ce qu'on a effectivement par exemple au ministère de l'Agriculture une vue d'ensemble des problèmes environnementaux? Ou vous allez me dire que c'est le ministère de l'Environnement qui a ce portrait global, mais enfin, j'aimerais avoir une réponse de votre part.

1920

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1925

Pour l'image de l'état actuel, il y a différentes études qui ont été publiées au cours des dernières années, et je pourrais faire en sorte de vous déposer une d'entre elles entre autres sur la dégradation des sols au Québec, qui donne une idée des différents problèmes de dégradation au niveau de surfertilisation, baisse de matière organique, compaction, érosion éolienne, hydrique.

1930

On retrouvait aussi ces éléments-là dans le portrait agroenvironnemental qui avait été effectué en 97-98.

Et je pourrais déposer ça. Cependant, je peux pas sortir les chiffres comme ça. Je sais où ils sont, mais pas par cœur.

1935

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

1940

PAR Mme NASSIBA HAMMOU:

1945

Au fond, j'ai constaté que dans ce que vous avez présenté, vous avez tenu vraiment compte de la question du sol mais au niveau des eaux, en dehors des trémies, on ne parle pas de recyclage de l'eau, on ne parle pas de réutilisation à l'interne, on ne parle pas de diminuer le gaspillage de l'eau à l'intérieur des porcheries. On ne parle pas de l'impact sur les puits individuels, surtout pour des gens qui ont des puits individuels dans des petites communautés, pour lesquels les normes de vérification sont pas vraiment suivies.

1950

Donc au niveau de l'eau, est-ce qu'il y a une image, parce que la question va se poser très rapidement.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1955

Évidemment, au niveau de l'eau, c'est le ministère de l'Environnement qui fait plus d'études que nous sur cet élément-là, alors il faudrait retourner la question au ministère de l'Environnement.

1960

Vous avez mentionné le point du gaspillage de l'eau à l'intérieur des bâtiments, il y a plusieurs efforts qui sont faits pour diminuer ce gaspillage d'eau là, entre autres les trémies abreuvoirs, les bols économiseurs, pour essayer d'utiliser l'eau d'une manière optimale à l'intérieur des bâtiments.

Pour ce qui est des autres éléments, je suis pas en mesure de répondre à cette question-là aujourd'hui.

1965

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Madame Ménard, est-ce que votre ministère va être en mesure de nous donner des analyses plus fines dans certaines régions ou certains bassins?

1970

Quand on va commencer la tournée régionale, donc les gens vont venir poser ces questions-là sur des rivières concrètes, sur des bassins de rivière concrets, inévitablement les questions de l'eau vont venir. Pour partie on ira chercher de l'information au ministère de l'Environnement, c'est sûr. Ce soir, quelqu'un du ministère de l'Environnement va venir nous parler des impacts, une question comme la vôtre va revenir, mais je pense, est-ce que votre ministère prévoit nous donner des portraits régionaux ou locaux plus précis sur les productions sur des bases régionales ou sur des bases de bassins et les impacts qui y sont associés?

1975

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1980

Ce que vous avez dit, vous avez parlé de production ou de qualité de l'eau des différents bassins versants?

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

1985

Des impacts liés à la production.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

1990

Pour ce qui est des données statistiques de différentes productions et leur occupation du territoire, on va être en mesure de vous fournir ces informations-là.

1995

Mais en ce qui a trait à la qualité de l'eau des différents bassins versants, c'est vraiment le ministère de l'Environnement qui a installé sur le terrain différentes stations d'analyse, d'observation, et qui sont probablement plus en mesure que nous de vous informer sur la qualité de l'eau.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2000

Oui, ça, ça va. Mais pour une partie de la question que madame soulevait, par exemple l'économie d'eau à l'intérieur des équipements du milieu agricole, est-ce que là-dessus, vous avez des stratégies?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2005

Pour ce qui a trait des bâtiments, il y a des spécialistes au niveau des bâtiments qui vont être en mesure de vous fournir ces informations-là plus pointues en tout cas.

2010 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci.

2015 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Boutin!

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2020 Peut-être pour préciser qu'il y a énormément d'efforts qui ont été réalisés dans le passé. Quand on concevait des structures d'entreposage à lisier, des lieux d'entreposage à lisier au début des années quatre-vingt-dix, on utilisait un chiffre de six point quatre-vingt-quinze litres (6,95 l) par jour par porc produit pour concevoir une structure d'entreposage.

2025 Actuellement, par l'utilisation de bols économiseurs et de trémies abreuvoirs, on diminue de trente-cinq pour cent (35 %) les volumes d'eau à gérer à l'intérieur du bâtiment, puis on tourne davantage aux alentours de quatre litres (4 l) par porc produit actuellement par jour pour toute la question de la régie de l'eau.

2030 Également, la Fédération consacre énormément d'efforts en recherche et développement, justement pour voir quels devraient être les nouveaux concepts de bâtiments pour améliorer la régie d'eau à l'intérieur du bâtiment d'élevage.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2035

Madame Hammou, j'aimerais peut-être que vous répétiez votre deuxième question.

PAR Mme NASSIBA HAMMOU:

2040 Oui. Pour ma deuxième question, c'était que je constate que l'effort actuel qui est mis se base particulièrement sur la réduction des apports en phosphore, mais on sait aussi que la production porcine a pour résultat de générer des problèmes au niveau microbiologique, au niveau chimique, au niveau d'effets indirects lorsqu'on va, par exemple, pomper de l'eau dans les eaux de surface, on va pomper de l'eau, on va traiter par le chlore et souvent, le fait qu'il y a eu des rejets organiques, bon, on va retrouver des problèmes générés justement par ces rejets organiques au niveau du traitement et de la distribution des eaux potables.

2045

Donc ce que je voulais poser comme question, c'est quelle approche prévoyez-vous pour élaborer des normes qui traitent de la problématique dans son ensemble? Parce qu'en fait, on

2050 n'est pas face à une problématique juste du phosphore, mais on a une problématique au niveau du carbone, de l'azote, des micro-organismes, des antibiotiques, etc.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2055

Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2060

Pour répondre à la question, vous savez, la Fédération a mis en place un programme d'assurance qualité canadienne pour certifier les fermes au point de vue HACCP. Évidemment, c'est pas mon dossier à la Fédération en tant que tel, c'est ma consœur qui pilote le dossier actuellement, mais il y a eu énormément d'énergie que les producteurs consacrent actuellement pour réduire à la source des contaminants comme vous parlez, que ce soit chimiques, antibiotiques ou bactériologiques.

2065

On travaille sur des programmes d'assurance qualité canadienne actuellement avec entre autres une chaire de recherche pour accompagner les producteurs pour qu'ils soient certifiés au point de vue HACCP.

2070

PAR Mme NASSIBA HAMMOU:

Des normes qui vont venir, est-ce que vous allez mettre des moyens de contrôle pour vérifier au niveau de tous les rejets, quel va être le niveau de pollution à la sortie?

2075

HACCP, c'est à l'intérieur de la production, mais ensuite, lorsqu'on arrive au niveau du rejet, il devrait y avoir des normes de rejets, c'est à ce niveau-là qu'au fond, la certification que vous voulez mettre en place devrait tenir compte aussi de cette question-là.

2080

Est-ce que c'est prévu, est-ce que c'est échelonné dans le temps, est-ce qu'il y a quelque chose qui est prévu dans ce sens-là?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2085

Monsieur Soucy.

PAR M. CLAUDE SOUCY:

2090

À titre d'information, pour répondre à votre question, la norme de certification actuellement en cours d'élaboration par l'ACNOR, l'Association canadienne de normalisation, prévoit au nombre des aspects environnementaux de l'entreprise certains aspects comme la gestion de l'approvisionnement en eau, la gestion des eaux usées domestiques provenant des porcheries et la gestion des eaux de surface au nombre des aspects environnementaux

2095 obligatoires. C'est-à-dire que les entreprises devront évaluer les incidences sur l'environnement
notamment de ces trois (3) aspects environnementaux là de l'entreprise.

Ils devront vérifier l'incidence de ces aspects-là sur l'environnement, notamment au
niveau, et je vous lis la norme, la version préliminaire de la norme:

2100 "Au niveau de la contamination des eaux de surface, de l'épuisement des eaux de
surface, de la contamination des eaux souterraines et de l'épuisement des eaux souterraines."

2105 Donc ça, ça veut dire qu'une entreprise devra, dans un premier temps, faire l'examen de
ces aspects-là, de leur impact sur l'environnement local et régional, et si ces impacts-là sont
jugés significatifs, compte tenu du contexte de l'entreprise et de l'environnement immédiat, bien,
ils devront être adressés en tant qu'objectifs et cibles et faire l'objet d'indicateurs
environnementaux et être suivis par l'entreprise via son système de gestion de l'environnement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2110 Ça répond à votre question, madame Hammou?

PAR Mme NASSIBA HAMMOU:

2115 Oui. Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2120 Merci.

MARIO TURENNE

2125 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Mario Turenne qui est producteur de porcs. Bonjour monsieur.

PAR M. MARIO TURENNE:

2130 Moi j'aimerais, ma première question, ce serait une question d'éclaircissement sur ce
qu'on a abordé tantôt, la partie dommages causés aux sols en réhabilitation.

2135 N'est-il pas vrai que dans le règlement ou ce que je comprends qu'un sol qui est fort en
phosphore, les épandages vont être moindres, la prescription de l'agronome dira pas mets-en
trois mille gallons (3000 g) à l'acre, il va diminuer sa dose justement pour que la plante puisse
prendre ce qui est déjà dans le sol.

2140 C'est tu déjà là une initiative pour améliorer les sols? Je sais pas si vous pourriez m'éclaircir ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Ménard.

2145 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Si je comprends bien ta question, c'est le support agronomique, le conseil agronomique est-il en lien avec les surplus qu'on pourrait détecter dans les sols au niveau du phosphore?

2150 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça. Bien, c'est ce que je comprends, si un sol est déjà riche en phosphore, la prescription...

2155 **PAR M. MARIO TURENNE:**

La prescription, bien moi, ce que je comprenais, c'est que ça allait être moindre. C'est une orientation justement pour réhabiliter les sols, là.

2160 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais on va voir si effectivement il y a adéquation entre les deux (2). Madame Ménard!

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2165 Ce qui me chatouille un peu, c'est la notion de réhabilitation des sols. Quand on parle de sol, de qualité de sol, ça va beaucoup plus loin que juste la richesse en phosphore d'un sol.

2170 Et si on veut parler de réhabilitation des sols, il va falloir passer par un élément clé qu'on n'a pas beaucoup discuté qui s'appelle la vie microbienne aussi, qui s'appelle les niveaux de matière organique, qui s'appelle tout ce qui compose un sol finalement.

2175 Et les agronomes sont tenus de donner des conseils judicieux à cet égard-là, en lien avec les capacités du sol, en lien aussi avec les besoins de croissance des plantes qu'on y fait pousser.

Alors c'est sûr que les conseils qui sont donnés sont pas pour handicaper les sols.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2180 Monsieur Turenne, vous avez une autre question?

2185 **PAR M. MARIO TURENNE:**

Oui. Concernant un des tableaux qui a été présenté auparavant, je pense que c'est par monsieur Boutin, sur l'apport phosphore qui était moindre quand on avait une bonne conversion alimentaire, quand on avait des trémies abreuvoirs, le système multiphase, la phytase et ainsi de suite, là.

Aujourd'hui - parce que là, je fais référence un petit peu à hier soir quand monsieur Baril nous lançait des chiffres - compte tenu de ce tableau-là de tantôt, un deux mille (2000) porcs, quelqu'un qui respecte ça, qui met des efforts là-dedans, qui fait tout en son gros pouvoir pour tout faire ça, ça prend combien de sol - ça prend pas combien de sol, j'ai mal dit ça - c'est quoi le phosphore qui sort au bout de la queue puis l'azote qui sort au bout de la queue?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2200 Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Au cours des dix (10) dernières années, le constat qu'on a établi de la situation, c'est qu'on a une diminution de trente pour cent (30 %) d'azote de façon générale et une diminution de quarante pour cent (40 %) du phosphore qu'on doit gérer à la ferme par l'introduction d'une nouvelle méthode de régie alimentaire dans le bâtiment. Ce qui démontre justement des gains importants de côté-là.

2210 Mais on pourra faire un lien avec l'analyse de lisier, des volumes générés par l'entreprise; il faudrait, à ce moment-là, faire un petit scénario pour évaluer les superficies qui se rattachent justement aux efforts en lien avec la régie alimentaire.

2215 On parle de trente pour cent (%) pour l'azote et quarante pour cent (40 %) pour le phosphore.

PAR M. MARIO TURENNE:

2220 Il y aura moyen de savoir c'est quoi ces vraies quantités là?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Oui.

2225 **PAR M. MARIO TURENNE:**

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2230

Pour un deux mille (2000) porcs?

PAR M. MARIO TURENNE:

2235

Oui, pour le même modèle que monsieur Baril a utilisé hier soir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2240

Donc vous pourriez faire ce type de calcul, monsieur Boutin?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Absolument.

2245

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Est-ce que vous étiez à la réunion d'hier soir, monsieur?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2250

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2255

Donc vous avez entendu les chiffres avancés par monsieur Baril?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2260

Oui. Bien, on parlait entre autres du phosphore, monsieur Baril précisait qu'on avait une diminution de vingt pour cent (20 %) par l'utilisation de phytase.

Par contre, selon les revues de littérature qui sont disponibles actuellement, c'est qu'il y a une variable. On précise plutôt qu'on a un taux de diminution de vingt-cinq (25 %) à trente-cinq pour cent (35 %) de rejet de phosphore par l'utilisation de la phytase.

2265

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Alors ce sera intéressant quand les deux (2) seront là pour qu'on voit les comparables de l'un et de l'autre.

2270

Toutefois, les gens ont posé la question suivante qui est assez troublante par ailleurs: est-ce que ces gains d'effectivité ou de productivité, ces diminutions de quantité d'azote et de phosphore amènent en contrepartie une augmentation des animaux?

2275

De sorte que finalement, le bilan total reste le même, on a moins de phosphore et d'azote par animal, mais si on a eu plus d'animaux, si on a augmenté le cheptel, la masse totale resterait la même. La question a été soulevée et je pense qu'on doit la réexaminer.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2280

Bon écoutez, avec l'application de la réglementation actuelle, le producteur doit faire la preuve via le plan de fertilisation, le plan agroenvironnemental de fertilisation qu'il possède suffisamment de superficie pour disposer ou pour valoriser adéquatement ses lisiers.

2285

Si un producteur augmente son cheptel actuellement, même depuis 97, à ce moment-là, c'est les normes les plus sévères qui s'appliquent, c'est-à-dire des normes qui sont prévues en 2010. Le producteur doit faire la preuve qu'il possède suffisamment de superficie pour gérer adéquatement ses lisiers.

2290

Ça fait qu'un producteur qui augmente son cheptel a travaillé énormément sur la régie alimentaire en lien avec les rejets réels, mais c'est clair qu'il faut qu'il fasse la preuve qu'il a suffisamment de superficie pour pouvoir gérer son lisier.

Je sais pas si j'ai été clair?

2295

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Je pense.

2300

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2305

Une petite observation! Quand vous allez nous fournir des données, voudriez-vous prendre soin de bien préciser s'il s'agit d'une porcherie de deux mille (2000) porcs en inventaire ou d'une porcherie qui produit deux mille (2000) porcs par année. Parce qu'il y a toujours beaucoup de confusion à ce propos-là.

2310

On sait qu'il y a eu des discussions à savoir si au Québec, il y a trois millions et demi-quatre millions (3 ½ M-4 M) de porcs ou sept millions (7 M) de porcs, et la confusion à peu près

toujours repose sur le fait qu'on confond facilement les données d'inventaire et les données de production.

2315 Quand vous parlez, monsieur Turenne, d'une porcherie de deux mille (2000) porcs, parlez-vous d'une porcherie de deux mille (2000) porcs en inventaire ou qui produit deux mille (2000) porcs par année?

PAR M. MARIO TURENNE:

2320 Bien moi, c'était deux mille (2000) porcs en inventaire, moi je prétendais que monsieur Baril disait la même chose hier soir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2325 Parfait, merci.

2330 **ÉTIENNE BERNARD**

PAR LA PRÉSIDENTE:

2335 Monsieur Étienne Bernard producteur de porcs. Bonjour.

PAR M. ÉTIENNE BERNARD:

2340 Ma première question, on parle depuis tantôt de réduction de l'eau dans le bâtiment, on parle de six virgule quatre-vingt-quinze litres (6,95 l), on est passé à quatre litres (4 l). En quoi un lisier à plus forte concentration va nous apporter une meilleure pratique agroenvironnementale?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2345 Madame Ménard.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2350 Quand on parle de réduction des volumes d'eau dans les citernes, ce que ça permet, c'est d'optimiser l'épandage des lisiers au champ. Alors ce que je fais, c'est que j'enlève de l'eau de la citerne et je réévalue les quantités à épandre par hectare en fonction des éléments de la norme phosphore ou de la norme azote.

2355 Ça me fait juste moins d'eau à transporter au champ, donc ça me coûte, en bout de piste, moins cher faire l'épandage aussi.

Et tout s'ensuit, là. Si j'ai moins d'eau dans ma citerne, elle devient aussi plus efficace. Quand on construit en fonction d'un certain volume d'eau, si je suis capable de diminuer cette eau-là, c'est tout ce gaspillage-là qui est évité.

2360 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et votre capacité d'entreposage devient meilleure, plus grande?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2365

Plus grande, oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2370

Oui monsieur, vous avez une deuxième question?

PAR M. ÉTIENNE BERNARD:

2375

Oui. Ma deuxième question, ce serait: est-ce que l'utilisation du lisier pour la fertilisation a un impact positif sur la structure du sol versus une fertilisation uniquement minérale?

PAR LA PRÉSIDENTE:

2380

C'est une question d'ailleurs qui nous avait été posée la semaine dernière par un citoyen. Madame Ménard, est-ce que vous êtes en mesure de répondre à cette question-là et de nous dire aussi s'il existe des études qui permettent d'apprécier la chose.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2385

Il existe des études qui permettent d'apprécier cette chose-là, je pourrais les sortir, et ce serait probablement plus précis que mon court propos.

Effectivement, l'utilisation de lisier ou de fumier est bénéfique au niveau de la structure et de la qualité des sols, c'est un fait. À partir du moment où ils sont bien utilisés aussi.

2390

Donc il faut attacher les deux (2) côtés, l'utilisation de ces matières organiques là est bénéfique pour les sols à condition de les bien utiliser, bon moment d'épandage, en lien avec les différents éléments que j'ai émis un peu plus tôt dans ma conférence.

2395

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2400

Oui madame, est-ce que l'assimilation par la plante, est-ce que c'est plus facile si c'est donné sous forme minérale aussi à l'intérieur du lisier, est-ce qu'il y a une efficacité relative de l'un ou de l'autre?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2405

Ça dépend de la qualité des lisiers et aussi en fonction de leur application. Par exemple, si on prend un lisier de porc qui a un rapport carbone-azote de trois (3), s'il est épandu en post-émergence de maïs, il est donc appliqué au moment où la plante est la plus réceptive de recevoir ce type de matériel là.

2410

Et je peux continuer aussi dans cette comparaison-là, si je vais dans un fumier de plus en plus pailleux, bien, un fumier pailleux appliqué en post-levée ne permettra pas à la plante d'aller chercher les éléments, parce qu'il y a un travail à faire sur ce fumier-là, il doit être fermenté, il doit être travaillé par les micro-organismes, pour rendre les éléments disponibles à la plante.

2415

Donc chaque type de fumier a une période d'épandage idéal, et quand cette période-là est maintenue, bien, il est possible d'aller chercher une optimisation au niveau de l'assimilation par les plantes aussi.

2420

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Dumais.

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2425

Hier également, on nous demandait si les éléments fertilisants sont fournis sous forme de compost, ça aussi, si ça avait un impact sur la qualité des sols et la capacité d'assimilation des plantes. Donc peut-être avoir rapidement votre opinion là-dessus.

2430

Et si jamais vous nous fournissez des études qui comparent l'impact de fournir des éléments fertilisants sous forme de lisier, sous forme d'engrais minéraux, si on pouvait avoir aussi des éléments sur comment c'est assimilé, quel est l'impact quand c'est fourni sous forme de compost, ce serait intéressant pour donner suite à une question qui était soulevée.

2435

Alors si vous avez des commentaires là-dessus!

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2440

Le commentaire que je formulerais est en lien avec la composition du matériel. Un compost est un lisier qui a été stabilisé et à travers lequel les micro-organismes ont fait un travail. Donc quand on l'applique au sol, il a son temps d'application optimal aussi, et il va avoir sa valeur fertilisante.

2445 Je vais vous fournir les études en lien avec ces différents éléments là de lisier, fumier, compost et engrais minéral.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2450 Merci. Merci monsieur .

CLAUDE GRÉGOIRE

2455

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Claude Grégoire de Coalition citoyennes et ingénieur.

2460 **PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:**

Bonjour madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2465

Bonjour.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

2470 J'ai deux (2) questions, les deux (2) par rapport à l'exposé de madame Ménard. Les deux (2) questions recoupent un peu les derniers échanges qu'on a eus avec les citoyens et tout ça, mais c'est trop tard pour essayer de disséquer ce que j'ai dans l'idée, d'abord je vous lance qu'est-ce que j'ai.

2475 Bon, dans un premier temps, madame Ménard, vous avez présenté des chiffres qui avaient rapport à une tête de cochon produit plus ou moins, le poids de finition. Et vous avez rattaché à ça les liens en efficacité d'alimentation pour quelques éléments, bon. Est-ce possible de produire le portrait actuel en ce qui concerne la totalité considérant le cheptel qui est actuellement sur le territoire?

2480

D'abord, on a des gains en plus, mais on a rajouté des porcs depuis ce temps-là. On a des chiffres pour les gains 96 à 2001 je crois. Est-ce que vous pourriez remanier vos calculs pour nous donner le total maintenant de phosphore et d'autres éléments qui nous inquiètent produits sur le territoire, par rapport à 96? Ça, c'est une chose.

2485

PAR LA PRÉSIDENTE:

On va commencer par ça, d'accord!

2490

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

C'est une chose.

2495

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce qu'on peut avoir une réponse maintenant de madame Ménard, parce que sinon, ça nous prend une mémoire incroyable!

2500

On va y aller avec cette première question. Madame Ménard, est-ce que vous comprenez d'abord la question de monsieur?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2505

Oui. Si vous permettez, je vais la reformuler pour être sûre qu'on s'entend bien. Ce que vous me dites, c'est par rapport aux chiffres que je vous ai donnés sur les réductions de rejets. Vous voulez savoir si finalement, la réduction totale de ces rejets-là, en tenant compte du fait que le cheptel augmente en même temps?

2510

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Oui. C'est-à-dire qu'en 96, vous pouvez faire un calcul disant, bien, on a épargné X tonnes de phosphore, mais depuis ce temps-là, on a ajouté, je sais pas moi, trois millions (3 M) de têtes produites, et que nous avons maintenant, en faisant la différence, vous pouvez le présenter de différentes façons, là, X tonnes de plus à gérer.

2515

PAR LA PRÉSIDENTE:

En d'autres termes, est-ce que vos données étaient globales ou si c'était des données par unité animale, des résultats par unité animale?

2520

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Par porc produit, madame.

2525

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Les données étaient par porc produit, donc ces différentes techniques là, une fois mises en place, permettaient des réductions des rejets par rapport au même porc sans cette pratique-là.

2530

Mais pour la production totale actuellement, il va falloir que vous me donniez un petit peu de temps pour retrouver ces chiffres-là.

2535

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Ah absolument, j'ai toute la patience de huit (8) semaines.

2540

C'est-à-dire la première question a rapport à la deuxième, écoutez, j'ai pas fini, j'avais pas fini, c'est un élément de la première question, ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2545

Mais ça fait rien, on est mieux d'y aller par étape, continuez.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

2550

Bon, est-ce qu'on peut avoir une idée des superficies accessibles au recyclage de ces rejets-là en rapport à 2001? Pour faire un tableau, voir la situation actuelle, et les terrains, les cultures, les superficies de cultures accessibles - je dis accessibles, à cause qu'il y a des cultures de maïs sur des terrains dont les propriétaires ne veulent pas du purin. D'abord, on peut pas calculer toutes les surfaces, je sais pas si c'est connu ou pas, surfaces cultivables accessibles au purin de porc.

2555

PAR LA PRÉSIDENTE:

Donc voulez-vous voir l'accroissement de ces surfaces-là?

2560

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Bien, le chiffre pour 2001.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2565

D'accord, le chiffre pour 2001. Parfait. Madame Ménard.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2570

Je le cherche. La donnée que j'ai ici me dit que les producteurs de porcs, selon le recensement, seraient propriétaires de cent trente mille hectares (130 000 ha) de sol, de superficie actuellement au Québec, et ça, c'est la superficie dont ils sont propriétaires, mais ça ne représente pas du tout les superficies totales d'épandage, parce qu'il y a beaucoup d'ententes d'épandage, et dans le recensement qui a été fait, ça ne tenait pas compte des ententes d'épandage.

2575

2580 **PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:**

Est-ce possible d'avoir ce chiffre-là ou si c'est impensable? C'est pas sur papier nulle part, les superficies accessibles, en propriété ou en location?

2585 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Actuellement, je pense que ce serait quelque chose qui serait assez difficile à recenser. Les différents organismes de gestion des fumiers mis en place il y a quelques années avaient comme mandat de faire ce recensement-là, mais vous comprenez que ce genre d'exercice là exige une approche ferme par ferme, et on est probablement en processus d'arriver, là, mais je pourrais pas vous fournir ça dans un futur très immédiat.

2590

PAR LA PRÉSIDENTE:

2595 Monsieur Boutin, dans l'enquête agroenvironnementale que vous avez faite, est-ce que vous avez des données qui nous permettent d'apprécier?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2600 Oui, on a quelques données de ce côté-là. Évidemment, le rapport est encore en préliminaire; le rapport va être final au début novembre. Et puis c'était l'intention de la Fédération de publier toute l'information reliée aux superficies supplémentaires destinées à l'épandage.

2605 Puis peut-être un petit complément d'information! Concernant toute la régie du phosphore, vous savez que via le Règlement sur les exploitations agricoles, il y a des bilans phosphore qui seront réalisés dans une approche ferme par ferme. Cette approche-là vise à évaluer s'il y a lieu les surplus par entreprise, en fonction des propriétés disponibles, soit en propriété, location ou ententes d'épandage.

2610

Et puis le ministère de l'Environnement, au cours des prochains mois, va compiler l'ensemble de l'information de chaque entreprise.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2615

Merci. Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2620 Oui, dans le prolongement de cette question-là, pour bien comprendre! Les ententes d'épandage qui sont faites entre un producteur et quelqu'un d'autre qui dispose du terrain nécessaire, ces ententes-là sont normalement liées au certificat d'autorisation, est-ce que c'est ça? Non?

2625 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

Non, c'est pas lié au certificat d'autorisation, puisque les ententes d'épandage peuvent changer dans le temps. Et puis le certificat, une fois qu'il est émis, évidemment - mais ça fait quand même l'objet d'information qu'on retrouve à l'intérieur du plan agroenvironnemental de fertilisation.

2630

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais y a-t-il quelqu'un qui est responsable de suivre ces ententes-là, qui est informé? Est-ce que c'est la Fédération, est-ce que c'est le ministère de l'Environnement, est-ce que c'est le ministère de l'Agriculture, y a-t-il quelqu'un quelque part?

2635

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

C'est le ministère de l'Environnement qui a mis sur pied le programme, justement pour l'élaboration des bilans phosphore. Et puis le ministère de l'Environnement a la responsabilité de gérer les ententes d'épandage.

2640

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2645

Très bien. Il me semble que cette question-là est déjà venue dans nos rencontres antérieures, je pense que c'est à Saint-Hyacinthe, et que précisément, il me semble qu'on a eu un début de réponse où le ministère de l'Environnement avait dit que c'était des compilations qui étaient sur papier, mais qu'il y avait pas encore de système informatique construit pour les compiler complètement. Si ma mémoire est bonne, il y a eu quelque chose comme ça dans l'audience, merci.

2650

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Grégoire, vous avez une deuxième question?

2655

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

Oui, une deuxième question.

2660

PAR LA PRÉSIDENTE:

2665 Juste un moment! Est-ce que je peux demander à la salle de faire silence, parce que c'est difficile d'entendre la voix!

Oui monsieur Grégoire, excusez-moi, allez-y.

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

2670 Encore pour madame Ménard, son exposition en partie sur la rotation des cultures, enfin pour, je crois, garantir ou aider la revalorisation des éléments fertilisants dans les fumiers, lisiers. Je reporte une question dont j'ai pas eu la réponse à Saint-Hyacinthe, et on m'a promis un agronome. D'abord je la lance en ce moment.

2675 On prévoit certaines plantes, maïs, soja, des céréales, je sais pas s'il y a des plantes fourragères qui sont incluses là-dedans, pour faire la job d'aller chercher, de recycler les éléments qui nous concernent, OK!

2680 Est-ce qu'on a des données pour nous donner foi que ces plantes-là, en effet, sont habilitées à faire ce qu'on veut qu'elles fassent, considérant les niveaux de risques qu'on a énumérés tantôt, c'est-à-dire notre climat qui, des fois, nous apporte soit trop d'eau ou de sécheresse ou des températures plus froides ou plus chaudes, etc., qui dominent les possibilités de culture, les interventions? D'abord, c'est à savoir si le modèle, en effet, est assez robuste pour faire ce que vous prétendez qu'il peut faire.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2690 Madame Ménard.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2695 La rotation est une pratique agroenvironnementale qui permet d'atteindre plusieurs objectifs. Moi, ce que je suis spécialiste, c'est en conservation des sols, et ce que je sais, c'est que le ruissellement est responsable du transport de quatre-vingts pour cent (80 %) des particules d'érosion dans les champs vers les cours d'eau.

2700 En mettant en place une rotation, je m'assure d'un paquet d'éléments qui va me permettre, si je peux employer votre terme, de donner peut-être un peu plus de robustesse au système.

2705 Pour minimiser les pertes par ruissellement, ce que j'ai besoin, c'est d'une couverture sur les sols la plus permanente possible dans le temps, dans les moments où l'érosion est la plus forte possible.

2710 Quand on parle de la culture de maïs-grains, c'est une culture qui est excessivement sensible à la préparation de sol et qui s'adapte très mal au travail réduit qui, lui, permet de laisser plusieurs résidus, une couverture efficace. En le mettant en rotation, je vais aller chercher mes éléments qui vont me permettre de mettre en place du travail réduit, à la limite le semis direct qui va me permettre d'assurer une couverture au sol et qui va donc diminuer très efficacement le ruissellement et l'érosion au sol.

2715 La rotation permet aussi une meilleure valorisation des fumiers, elle me permet aussi une amélioration de mes sols et donc une gestion optimale de ces sols-là aussi.

Quand vous parlez - allez-y!

PAR LA PRÉSIDENTE:

2720 Monsieur Dumais d'abord, une petite question?

PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:

2725 Un complément sur cette question-là. Moi, je comprends que l'interrogation, on pourrait l'élaborer dans les termes suivants, et je pense que c'est une interrogation importante.

2730 Au fond, quand on dit un acre de maïs, normalement, va puiser dans le sol telle quantité d'éléments, phosphore, disons qu'on parle du phosphore pour le moment. Je comprends que si durant un été, il y a une grande sécheresse et que le maïs ne pousse pas comme il devrait pousser normalement, il ne prendra pas dans le sol la quantité théorique de phosphore qu'il aurait pris dans une année normale.

2735 Est-ce qu'on pourrait même aller jusqu'à dire qu'il existe des études qui nous diraient, bon, la normale pour du maïs, de ce que le maïs va puiser dans le sol est telle chose, et par rapport à ça, il y a des écarts-types ou une variation dans le temps qui a déjà pu être mesurée. Est-ce que ça a déjà été mesuré, quantifié un peu les variations de ce que les plantes vont puiser réellement par rapport à ce qu'elles vont puiser théoriquement?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2740 On a des mesures, on a des indications de ce que la plante puise dans une saison la plus normale possible. Je ne connais pas d'étude qui établit des variations d'une année à l'autre, dépendant des sécheresses, de la pluviosité ou d'un paquet d'éléments incontrôlables souvent et quelquefois aussi contrôlables.

2745 Mais je pense qu'il faut travailler avec les données que nous avons, et d'optimiser la gestion des cultures pour donner au sol la plus grande capacité possible de bien gérer les éléments qu'on lui donne.

2750 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va monsieur Grégoire?

2755

PAR M. CLAUDE GRÉGOIRE:

2760 Une petite terminaison. D'abord, ça me laisse sur ma faim, c'est-à-dire qu'on pourrait se lancer maintenant dans une proposition dans laquelle on veut bien croire à un dénouement positif mais qui est miné, si on peut dire, dans son parcours par plusieurs situations qu'on ne peut pas contrôler.

2765 Et si on s'embarque à fond de train, disons en maximisant notre potentiel, c'est-à-dire visant trop haut, c'est-à-dire de mettre trop de fertilisant, si je peux donner un exemple, on peut se ramasser souvent en fin de saison avec justement ce qu'on a maintenant, des fuites de ces belles choses dans la nature.

Ça va, c'était mon commentaire.

2770

PAR LA PRÉSIDENTE:

2775 Merci monsieur Grégoire. Je vous suggère une pause de cinq (5) minutes, question de se délasser les jambes un peu.

Au retour, je ferme le registre, alors s'il y a d'autres citoyens, il me reste encore six (6) citoyens d'inscrits au registre, si d'autres citoyens souhaitent poser des questions, vous avez encore cinq (5) minutes, donc à quatre heures vingt-cinq (4 h 25), il est fermé.

2780

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

2785

**REPRISE DE LA SÉANCE
CLAUDE LAVOIE**

PAR LA PRÉSIDENTE:

2790

J'invite monsieur Claude Lavoie, producteur de porcs, s'il vous plaît.

Bonjour monsieur Lavoie.

2795

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

Bonjour. Ma question s'adresse probablement à madame Ménard. On parle beaucoup de la problématique des pertes de phosphore, puis moi, j'ai peur que ces pertes-là soient toutes reliées à la production porcine, ça fait que ce serait peut-être bon, il y en a peut-être d'ailleurs aussi une problématique.

2800

PAR LA PRÉSIDENTE:

En d'autres termes, est-ce que la situation est similaire dans d'autres productions?
Madame Ménard.

2805

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

Productions ou engrais minéraux, là.

2810

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Ménard.

2815

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Donc la question, c'est la problématique des pertes de phosphore est-elle exclusivement reliée à la production porcine.

2820

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

Bien exclusivement, c'est parce que moi, je veux m'assurer qu'on fasse pas un lien direct, que c'est automatiquement la production porcine qui est la fautive pour toute la problématique phosphore, où il y en a.

2825

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Bien effectivement, actuellement, la problématique phosphore est en lien direct avec des surplus de lisier qui ne trouvent pas finalement de superficies adéquates pour être épandues.

2830 Donc effectivement, actuellement, le surplus de phosphore qui est rencontré est en lien avec une production de lisier qui est plus grande que la capacité des sols à l'accueillir maintenant.

J'aimerais rajouter quand même que les superficies, on travaille toujours avec des superficies qui reçoivent actuellement ces lisiers-là. Si on était capable ou en mesure
2835 d'augmenter ces superficies-là, on pourrait probablement régler ce problème-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Mais est-ce que ces surplus de lisier sont attribuables en grande partie à la production
2840 porcine? Dans le fond, c'est ce que je comprends, ou elles sont attribuables également à d'autres productions?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2845 Il y a d'autres productions qui sont impliquées aussi.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

2850

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

Parce que tantôt, il y avait une intervention qui disait que bon, les fermes qui sont en surplus ne devraient peut-être pas, en fin de compte, ceux qui manquent de terre, avoir une
2855 production pour combler uniquement les besoins de leur terre. Mais c'est à ce moment-là, je pense que l'outil PAEF n'est pas assez connu de la population, parce que, lorsque chez nous, j'ai dix-sept (17) receveurs, puis tous ont leur PAEF, tous doivent fournir des recommandations de fertilisation pour toutes les parcelles.

À ce moment-là, moi, je vois pas d'où pourrait venir une problématique si tout est épandu selon les recommandations faites par les agronomes en question. C'est là où je me disais, bon, la problématique phosphore, si on est capable de démontrer via un outil qui est le PAEF, qu'on fait les choses correctement, bien, j'ai de la misère à comprendre qu'on pourrait être restreint dans notre production.

2865

PAR LA PRÉSIDENTE:

Peut-être simplement pour vous dire que la consultation publique actuelle, c'est un exercice où d'abord et avant tout, on peut permettre aux citoyens, on peut permettre à tout le
2870 monde d'être ensemble puis de comprendre, puis de rassembler l'information, et bien saisir comment les choses fonctionnent, puis quels sont les impacts.

2875 Alors ça se peut qu'il y ait des gens qui comprennent mal les choses, comme ça se peut qu'il y ait des gens qui comprennent également, qui observent des choses, les citoyens observent des choses sur le territoire, donc ils sont des gens précieux dans cette mécanique de consultation publique, ils apportent leurs connaissances locales sur le terrain, des choses. Alors c'est une première mise au point.

2880 Mon collègue monsieur Beauchamp veut rajouter quelque chose.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

2885 Oui. Madame Ménard, dans le sens de la question, est-ce que vous avez des études qui permettent d'observer, par exemple dans les rivières ou dans les sources d'eau, un excédent de phosphore qui serait d'origine minérale et non pas d'origine des lisiers?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

2890 Il y a plusieurs études actuellement qui étudient les quantités de phosphore qu'on retrouve dans les cours d'eau. À ma connaissance, je n'ai pas vu dans ces études-là une différenciation entre le phosphore minéral et le phosphore organique, parce que c'est un élément chimique qui est pareil; alors qu'il vienne du fumier, du lisier ou de l'engrais minéral, quand il est détecté, c'est pas écrit dessus d'où il vient.

2895 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va. Monsieur Lavoie, vous avez une seconde question?

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

2900 Oui, bien, c'était peut-être plus en réaction, je sais pas...

PAR LA PRÉSIDENTE:

2905 C'est pas une réaction, il faut que ce soit une question.

PAR M. CLAUDE LAVOIE:

2910 Bien, c'est une question que je vais demander à monsieur Boutin. De quelle façon on pourrait garder la motivation des producteurs à mettre tant d'énergie, lorsque tout ce qu'on fait n'est pas reconnu? On a de la misère, aujourd'hui on a parlé beaucoup de bonnes pratiques à faire, de bonnes pratiques, puis ça demande de la motivation de la part des producteurs.

2915 Puis moi, je me demande, avec les articles qui méprisent un petit peu les agriculteurs puis la production porcine, les producteurs porcins en général, qu'est-ce qui va nous motiver,

parce qu'on sait qu'aussitôt qu'on bouge en agroenvironnement, c'est des sous, on a bougé beaucoup à venir à date, puis ça a été beaucoup de sous, mais il y a rien de ça qui est reconnu.

2920 Ça fait que je demande à François qu'est-ce qui va nous aider à contrecarrer ça, à faire savoir aux gens, en fin de compte, les efforts qui sont faits sur les fermes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2925 Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2930 Madame la Présidente, je pense qu'on a une belle occasion, dans le cadre des audiences publiques, de faire valoir les efforts qui sont déployés par les producteurs, qu'on comprenne tous les éléments justement qui rentrent en ligne de compte reliés aux activités de la production porcine.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2935 On a vu tantôt que vous aviez fait un sondage en 96, qu'il y a des améliorations qui ont été faites, est-ce que vous avez déjà eu une certaine appréciation de la part du public sur ce que vous aviez fait, une appréciation plus régionale? Est-ce que déjà il y a des sons de cloche qui vous ont été apportés par le public à cet égard, des citoyens?

2940 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

C'est une bonne question. Je peux répondre au point de vue personnel. Je sais qu'il y a des sondages qui se réalisent, mais je pense que la population est partagée.

2945 Évidemment il y a énormément d'efforts qui sont réalisés à l'échelle de chacune des fermes, puis je pense qu'en comprenant les différents mécanismes, que la population va être davantage sensible justement à ces efforts-là. Mais j'ai pas de statistiques précises.

PAR LA PRÉSIDENTE:

2950 La Fédération n'a pas fait de sondage?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

2955 Il y a peut-être des sondages qui existent, il va falloir que je fasse une recherche.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

2960 **PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

Merci.

2965 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur.

2970

MAXIME LAPLANTE

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Maxime Laplante de l'Union paysanne. Bonjour monsieur Laplante.

2975

PAR M. MAXIME LAPLANTE:

Bonjour madame Boucher, bonjour messieurs les Commissaires. Ma première question va plus viser les représentants du MAPAQ.

2980

Je comprends d'un côté qu'il y a effectivement des normes de production à la ferme, on permet du maïs, on permet de la production porcine, du soja, etc., donc on gère tout ça avec un ensemble de normes, et on parle d'un autre côté de développement durable. D'ailleurs c'est l'objectif de la Commission, si je comprends bien.

2985

Et lorsqu'on parle de développement durable, on parle d'environnement, on parle également automatiquement de biodiversité. Et actuellement, j'essaie de comprendre dans la réglementation en place quelle est la place, quel est l'espace laissé pour la protection des habitats que sont les milieux humides, la forêt, les cours d'eau, en tout cas tout ce qui est en dehors du sujet présentement et qui est la base de la biodiversité autant animale, végétale, des insectes, etc., quel est l'espace qui est laissé là-dedans, pour le MAPAQ?

2990

PAR LA PRÉSIDENTE:

2995

Madame Ménard! Les questions sont pas toujours faciles.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3000

Je dirais qu'actuellement, au ministère de l'Agriculture, on fait beaucoup de travail pour mettre en place, on travaille beaucoup avec les producteurs agricoles pour aller chercher, développer le plus possible le côté environnement, et arriver à mettre en place des pratiques qui vont être le plus en équilibre avec un environnement sain, un environnement stable.

3005 On part de loin, les demandes sont grandes, mais sur le terrain, il y a vraiment des belles choses qui se réalisent. C'est ce que je peux vous dire là-dessus. Je suis pas responsable des différentes politiques, moi je suis une spécialiste en conservation des sols, et je travaille beaucoup en vulgarisation, et on voit de très belles réalisations au champ. On les voit peut-être moins au niveau du grand public, et c'est peut-être ce qui est dommage actuellement. On a le sentiment qu'il y a rien qui se fait, mais il y a beaucoup de choses qui se passent.

3010

PAR LA PRÉSIDENTE:

3015 Je peux peut-être vous rappeler, monsieur Laplante, que dans le cadre de nos thématiques, quand il sera question de développement durable, il y aura quelqu'un du MAPAQ, deux (2) personnes même qui viendront parler de stratégies et d'indicateurs de développement durable.

PAR M. MAXIME LAPLANTE:

3020 Donc je ramènerai la question. Mais c'était pas une attaque à la ferme, c'est pas dans ce sens-là qu'il faut la comprendre. C'est que j'essaie de voir, dans la politique du MAPAQ, concrètement, est-ce qu'il y a des objectifs où on dit: on se préoccupe, on se soucie de la protection des habitats! C'est ça.

3025 Je comprends que chaque agriculteur, moi le premier, j'ai une ferme, chacun se soucie effectivement d'un paquet de choses, c'est pas ça que je remets en question. Est-ce qu'il y a une politique gouvernementale en ce sens-là?

En tout cas pour l'instant, donc j'ai pas de réponse.

3030

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Beauchamp.

3035 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3040 C'est-à-dire que dans l'exposé de madame Ménard, il y a eu des choses, notamment au niveau de la protection des bandes riveraines, puisqu'il y avait dans ses illustrations, je revois un petit ruisseau avec une bande riveraine, et elle a dit que ça favorisait la biodiversité et le maintien d'un certain nombre d'équilibres.

3045 On a eu des commentaires comme quoi la bande riveraine à trois mètres (3 m), dans certains cas à un mètre, était un peu mince, est-ce qu'il y a moyen d'élargir la bande riveraine. Est-ce que vous avez des intentions dans ce sens-là?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3050 Il y a actuellement différents programmes de soutien qui existent au ministère de l'Agriculture qui favorisent l'implantation de la bande riveraine, et ce sont les instruments avec lesquels on travaille pour promouvoir la mise en place de bandes riveraines et de haies brise-vent aussi qui permettent une belle biodiversité.

3055 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce qu'il y a un programme, j'imagine, qu'il est écrit?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3060

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3065

Vous pouvez nous le donner s'il vous plaît?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3070

Avec plaisir.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Merci.

3075

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Laplante.

PAR M. MAXIME LAPLANTE:

3080

Oui, ma deuxième question. J'aimerais revenir sur le concept de rotation. C'est que tout à l'heure on a eu un exposé expliquant qu'on concevait dans une rotation l'utilisation de différentes plantes, exemple maïs, soja, céréales, etc.

3085

À ma connaissance, ce sont des plantes qui sont essentiellement des plantes annuelles, donc qui vont durer une saison de végétation et après ça, le gel les emporte ou la récolte. Donc ce ne sont pas nécessairement des plantes qui offrent une couverture complète du sol.

3090

Est-ce qu'il est question également d'élargir le concept de rotation sur des plantes qui couvriraient le sol mais de façon complète, exemple, des prairies ou une légumineuse implantée sur plusieurs années, peu importe, en tout cas on peut discuter sur la plante à promouvoir, mais

est-ce que le concept de rotation pourrait s'étendre à ça, surtout dans un objectif de maintien de la matière organique?

3095 Et comme sous-question là-dedans, est-ce que le lisier de porc, pour parler de lisier, est-ce que ça contribue à un apport en matière organique à l'intérieur de ça?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3100 Madame Ménard, est-ce que votre ministère étudie la rotation dans le sens dont vient de nous parler monsieur Laplante?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3105 Quand on parle de pratique agricole de conservation, il y a un aspect absolument important qu'il ne faut pas négliger, ce sont les rendements économiques de l'entreprise agricole aussi. Déjà de pousser une rotation à trois (3) plantes, maïs-soja-céréales, on indique au producteur qu'il a à élaborer une plus grande gestion, qu'il a de la machinerie à acheter aussi, pour aller au-delà de la culture du maïs.

3110 Alors il y a un aspect intéressant de votre question qui est de maintenir un couvert végétal à l'année pour protéger les sols. À l'intérieur d'une rotation de cultures annuelles, il y a moyen d'avoir des moyens de protéger le sol aussi sur une base annuelle. Je vous l'ai mentionné à quelques reprises, ces fameux résidus là sont aussi très très efficaces pour la protection des sols et ils sont aussi un apport important en termes de matière organique qui plus est, quand on les laisse à la surface du sol, les micro-organismes les digèrent mieux et ils se retrouvent dans une bonne position dans le sol.

3120 Donc si je prends par exemple une rotation maïs-soja-céréales, sur le retour de maïs, vous savez que ça laisse beaucoup de résidus, je fais un semis direct de soja, donc j'ai une couverture pour cette année-là qui est pleine grandeur, qui est à cent pour cent (100 %). Sur le retour de soja, je m'aligne pour un semis direct aussi de céréales, donc j'ai encore une protection annuelle avec les résidus, et sur le retour de céréales, qu'il y ait incorporation de lisier à l'automne ou qu'il y ait prévision d'utilisation du lisier en post-levée dans le maïs, bien, sur le retour de céréales, il est toujours possible de faire un engrais vert, et ça me permet encore une fois d'avoir une protection sur une base annuelle des sols.

3130 Donc il est évident que plusieurs études affirment que l'introduction d'une plante fourragère dans les rotations, c'est aussi très bénéfique en termes de qualité de sol, en termes de rendement; mais en termes de rentabilité sur des entreprises de grandes cultures, déjà de viser une rotation à trois (3) cultures, c'est un grand pas.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3135 Monsieur Laplante.

PAR M. MAXIME LAPLANTE:

Et ma sous-question: est-ce que le lisier de porc a un apport quelconque en matière organique?

3140

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Il me semble que cette question-là a été posée un peu plus tôt. Le lisier de porc a un effet bénéfique sur la structure du sol, c'est pas un très grand apport en matière organique, parce que son rapport carbone-azote est assez faible, étant donné qu'il n'y a pas de paille dedans.

3145

Mais il a quand même des avantages au niveau de la vie microbienne du sol, ce qui permet d'activer tout ce qui se passe dans le sol et de garder une bonne matière organique, surtout en lien avec les résidus qu'on va laisser le plus en surface possible.

3150

PAR M. MAXIME LAPLANTE:

Merci beaucoup.

3155

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci monsieur Laplante.

3160

MARTHE DAIGLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

3165

Madame Marthe Daigle. Bonjour madame Daigle.

PAR Mme MARTHE DAIGLE:

Bonjour madame la Présidente, bonjour messieurs les Commissaires. Moi, j'aurais une question concernant La Financière agricole. On sait que La Financière agricole gère l'écoconditionnalité, j'aimerais savoir si c'est un organisme public, puis j'aimerais savoir qui en est le président et qui est sur le conseil d'administration de cet organisme-là.

3170

PAR LA PRÉSIDENTE:

3175

La réponse, on pourrait peut-être vous la fournir ce soir. Je sais que le président, c'est monsieur André Dicaire, que c'est un organisme public, mais je pourrais pas vous donner le nom des personnes qui siègent au conseil d'administration.

3180 Et si j'ai fait une erreur, on me corrigera, mais on va vous fournir l'information ce soir.

PAR Mme MARTHE DAIGLE:

Merci.

3185

PAR LA PRÉSIDENTE:

3190 Il y a sûrement quelqu'un ici de La Financière agricole qui est là? Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la salle qui est de La Financière agricole? Ah, monsieur Gagnon, est-ce que c'est possible de venir au micro nous donner la réponse s'il vous plaît? C'est monsieur Marc Gagnon.

PAR M. MARC GAGNON:

3195 Effectivement, le président du conseil d'administration, c'est monsieur Laurent Pellerin qui est président de l'Union des producteurs agricoles. Le président-directeur général, c'est monsieur André Dicaire. Les membres du conseil d'administration sont au nombre de onze (11) personnes, il y en a cinq (5) qui sont désignées par le gouvernement mais sur proposition de l'UPA, et les six (6) autres sont ceux du gouvernement.

3200

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Voulez-vous avoir les noms, vous vouliez avoir les noms, madame?

3205 **PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

Ah, si on peut les avoir plus tard puis les mentionner dans votre site.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3210

Dans un rapport annuel...

PAR M. MARC GAGNON:

3215 Oui, c'est dans le rapport annuel, je vais le déposer au cours de la Commission.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord, merci.

3220

PAR Mme MARTHE DAIGLE:

Ma deuxième question, moi, c'est un souci que j'ai. Je remarque souvent qu'il y a du lisier qui est déposé dans la fosse d'une ferme laitière, OK.

3225 Alors moi, j'aimerais savoir, quand on sait que lors de la construction d'une fosse, on doit respecter des normes de distance selon le nombre d'unités animales. C'est fait en fonction du nombre d'unités animales, il y a des distances à respecter, puis la grandeur est en fonction du nombre d'unités animales.

3230 Mais lorsqu'on vient déposer du purin de porc dans une fosse d'une ferme laitière, est-ce que là, on dérègle pas toutes les normes? Parce que là, c'est comme si on augmentait le nombre d'unités animales.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3235 Je sais pas si quelqu'un est en mesure de répondre à cette question? Madame Ménard.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3240 Je dirais que ça, c'est un cas d'espèce actuellement, et il faudrait rencontrer peut-être plus le producteur agricole ou un conseiller, pour savoir pourquoi cette action-là est prise.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3245 Mais est-ce que vous pourriez nous expliquer un peu ce qui se passe, parce que moi, je suis pas au courant vraiment de la situation qui nous est présentée, est-ce que c'est possible?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3250 Bien, la seule chose que je dis, c'est un cas individuel, je peux pas explorer plus, parce que j'ai pas plus de données.

En fait, ce que je dis, c'est que la position que j'adopterais, c'est que j'irais voir, puis j'irais vérifier le pourquoi de cette situation-là, avant d'aller plus loin dans mes démarches.

3255

PAR LA PRÉSIDENTE:

OK. Mais est-ce que vous avez quelque chose de précis en tête, madame Daigle?

3260 **PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

Non, mais c'est parce que j'ai entendu dire que ça se faisait, puis moi, on m'avait dit, bon, que c'était dans le but de mettre tant de liquide dans la fosse pour la ferme laitière, mais moi, je considérais qu'à partir de ce moment-là, la fosse de la ferme laitière rentre plus dans les normes, là.

3265

PAR LA PRÉSIDENTE:

3270

Alors il faudrait être peut-être un petit peu plus précis, parce que là, la situation n'est pas - on vous a dit que, mais...

PAR Mme MARTHE DAIGLE:

3275

Oui, mais on sait que ça se fait, là, on le voit du transport qui se fait. Écoutez, ça se fait, il me semble que ça doit être mentionné dans les PAEF, ça doit être mentionné à quelque part si un producteur laitier reçoit du purin de porc?

3280

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que je pourrais demander aux gens de ne pas parler s'il vous plaît, parce que le son rejailit jusqu'ici derrière, puis c'est difficile de comprendre madame, malgré le fait qu'elle soit devant un micro!

3285

PAR Mme MARTHE DAIGLE:

Parce qu'un producteur laitier, s'il reçoit du purin de porc, ça doit être mentionné dans ses PAEF, parce que là, ça ajoute à ce qu'il va épandre, non?

3290

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Boutin.

3295

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

En premier lieu, il faudrait savoir si le producteur en question fait deux (2) productions, c'est-à-dire une production laitière et une production porcine.

3300

Quand on conçoit une structure d'entreposage, un lieu d'entreposage est fonction du nombre de jours d'entreposage entre le dernier épandage puis le premier épandage. C'est-à-dire si le producteur a besoin d'un minimum de deux cent cinquante (250) jours d'entreposage, évidemment il faut qu'il s'assure qu'il ait deux cent cinquante (250) jours d'entreposage pour éviter un débordement.

3305

C'est clair que si le producteur a construit une structure d'entreposage de trois cent soixante-cinq (365) jours qui lui permette d'avoir beaucoup de latitude par rapport à la régie reliée à l'épandage, puis qu'il y a des dispositions à l'intérieur du certificat d'autorisation qui lui permettent d'entreposer du lisier de porc, bien écoutez, c'est très légitime de la part du producteur à ce moment-là de le faire.

3310

3315 Puis évidemment, c'est prévu au PAEF, évidemment on va avoir une combinaison de deux (2) types d'engrais de ferme, puis on s'assure à ce moment-là d'obtenir des valeurs justes par rapport à ces concentrations en azote, potasse et phosphore, et puis concernant également les volumes à épandre.

Ça fait partie du professionnalisme de l'agronome et de l'ingénieur qui conçoivent la structure d'entreposage, de prévoir ce type de transfert là.

3320 **PAR Mme MARTHE DAIGLE:**

3325 Moi, ma préoccupation, c'était pas de savoir si c'était légal ou illégal. C'est qu'étant donné que la fosse est faite en fonction du nombre d'unités animales et du nombre de jours d'entreposage, il y a des distances à respecter pour les odeurs, il y a des distances à respecter, alors là, c'est plus la même chose si on ajoute une autre sorte qui sent plus fort. Ça change les normes à mes yeux, là.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3330 La Loi 23 prévoit des distances séparatrices relatives aux odeurs. Il y a six (6) grands paramètres qu'on mesure pour déterminer les distances séparatrices de l'installation d'élevage, qui inclut autant le bâtiment que la structure d'entreposage.

3335 Puis évidemment, c'est une règle de trois (3) qu'on applique pour un critère spécifique pour déterminer les distances minimum relativement à une maison d'habitation, une résidence, un chemin public, un périmètre urbain ou un immeuble protégé. Mais évidemment, c'est prévu à la réglementation actuelle qui est insérée actuellement à l'intérieur de la Loi 23.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3340 Donc ce sont des choses qui sont déjà prévues. Monsieur Beauchamp, vous avez une question?

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3345 Monsieur Boutin, est-ce que ça veut dire qu'à ce moment-là, théoriquement, le cultivateur, le producteur qui met du purin de porc dans une fosse où il y a principalement des déjections animales de bovins, normalement, c'est écrit dans son permis qu'il peut faire ça?

3350 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

Absolument. Au moment où est-ce qu'on détermine la capacité d'entreposage minimum de la structure, bien, on qualifie quelle est la nature des engrais de ferme qu'on retrouve à l'intérieur de la structure d'entreposage.

3355

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Savez-vous s'il y a par ailleurs des pratiques délinquantes où les gens le font sans que ce soit dans leur permis?

3360

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

J'ai pas d'information à ce sujet-là.

3365

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

De la proportion des fosses autorisées, il y en a combien qui ont une double autorisation de purin, de lisier de porc et de déjections de bovins?

3370

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

On n'a pas l'information, ça demeure de l'information qui est gérée par le ministère de l'Environnement.

3375

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Très bien, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3380

Merci madame Daigle.

3385

CLAUDE DAIGLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Claude Daigle. Bonjour.

3390

PAR M. CLAUDE DAIGLE:

Moi, ma question, c'est que les PAEF, c'est fait par un agronome, mais après ça, l'application de ça des PAEF, c'est tu l'agronome qui fait ça? La continuité, ça se fait comment?

3395

3400 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bien, la semaine dernière, on a eu une séance qui nous expliquait, bon, que le PAEF est bien sûr signé par l'agronome, ensuite c'est le producteur qui l'applique, puis il y a un suivi qui est exercé par la suite, il y a un suivi qui est fait également par l'agronome.

3405

Je ne fais pas d'erreur, messieurs-dame?

PAR M. CLAUDE DAIGLE:

3410

Puis les vrais suivis de ça, c'est chargé à l'agriculteur?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3415

On a également compris la semaine dernière qu'il y avait un partage des frais, producteur-ministère, et est-ce que j'oublie un joueur?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3420

La CEDAQ.

PAR LA PRÉSIDENTE:

La CEDAQ qui est?

3425

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Le Conseil de développement pour l'agriculture au Québec. À partir du moment où le producteur fait partie d'un club-conseil, les frais sont partagés.

3430

PAR LA PRÉSIDENTE:

C'est ça. Alors les honoraires de l'agronome sont payés à un tiers-un tiers-un tiers (1/3-1/3-1/3) par ces trois (3)?

3435

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Environ, mais c'est pas une exclusivité. Les producteurs agricoles peuvent faire faire leur PAEF carrément au privé à leurs frais à cent pour cent (100 %).

3440

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors cette information-là, en tout cas, on en a parlé la semaine dernière.

PAR M. CLAUDE DAIGLE:

3445

Ma deuxième question: il s'étend du purin pour une culture donnée, un exemple, dans le maïs, mais par contre, la saison a été mauvaise à cinquante pour cent (50 %) si vous voulez, la production sort à peu près cinquante pour cent (50 %) de qu'est-ce qui est supposé de sortir, donc l'épandage qui se fait, il y en a cinquante pour cent (50 %) de trop à ce moment-là. Ça, ça veut tu dire que la deuxième année de ça, c'est pris en considération pour l'épandage?

3450

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que, madame Ménard, vous êtes en mesure de répondre à cette question?

3455

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

La question de la fertilisation, c'est des décisions qui sont prises sur une base annuelle. Alors il est évident qu'il y a des paramètres qu'on contrôle pas, et on essaie de formuler une fertilisation pour les situations optimales.

3460

À cet égard-là, je dirais que l'inverse est vrai aussi. On peut fertiliser basé sur un certain rendement, et le rendement peut être dépassé.

3465

Donc c'est le jeu de la normale. Des fois c'est plus, des fois c'est moins au niveau du rendement.

PAR M. CLAUDE DAIGLE:

3470

Ça veut dire que le maïs a pas pris les matières qu'il aurait dû prendre, il y a cinquante pour cent (50 %) qui est resté dans le sol en réalité?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3475

On peut pas calculer ça en lien direct comme ça. La proportion qui est laissée dans le sol est pas en lien direct avec s'il y a cinquante pour cent (50 %) du rendement ou pas. Ça va être beaucoup dépendant du stade de croissance où la problématique est apparue.

PAR M. CLAUDE DAIGLE:

3480

Parce que ce surplus va dans la nappe phréatique, d'après ce que je peux voir?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3485

Dans le cas du phosphore, c'est un élément qui est très peu mobile dans le sol, il va rester dans la surface du sol, de zéro à vingt centimètres (20 cm) de la surface du sol.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3490 Est-ce qu'il y a d'autres substances qui risquent de migrer?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

3495 Les nitrates risquent de migrer davantage; par contre, ça fait partie des situations exceptionnelles quand même.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3500 Ça répond à votre question, monsieur Daigle, merci.

ROBERT PATENAUDE

3505 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Robert Patenaude s'il vous plaît, agriculteur et Coalition citoyennes. Bonjour monsieur Patenaude.

3510 **PAR M. ROBERT PATENAUDE:**

3515 Bonjour madame la Présidente, bonjour messieurs les Commissaires. On a parlé beaucoup aujourd'hui de ruissellement d'eaux de surface, il y a aussi le drainage souterrain. On sait que les terres au Québec ont été en général drainées beaucoup, spécialement dans l'extrême sud du Québec.

3520 Je fais un préambule, je vais essayer d'être bref, ma question va être très brève de toute façon. On a bâti ces systèmes-là pour des fermes laitières la plupart du temps, à l'époque. On l'a bâti dans un contexte de rotation de cultures avec maïs en petite quantité, soja peu à l'époque avec des céréales, spécialement avec beaucoup d'herbage, donc des aliments pour les vaches laitières.

3525 Deuxième partie du préambule, on bâtissait des systèmes où on voulait évacuer les eaux après une pluie, après des apports d'eaux plus ou moins importants, et ça, c'est plusieurs spécialistes à travers le monde qui en ont parlé, on bâtissait des systèmes pour évacuer les eaux qui sont de trop, pour être capable d'aller aux champs après quarante-huit (48) heures. Ça, on bâtissait des systèmes selon les régions, selon les pays, et je pourrai vous donner des noms de scientifiques qui ont étudié, qui ont parlé de ces problèmes-là, donc pour pouvoir aller aux champs après quarante-huit (48) heures.

3530

Il y a des études aussi sur l'infiltration de l'eau qui se fait, il y en a au Québec, il y a des articles au ministère de l'Environnement par exemple de monsieur Jean Painchaud là-dessus. Il y a plusieurs études de l'INRS-EAU de l'Université du Québec sur l'infiltration, sur le ruissellement, sur l'infiltration des purins de porc.

3535

Alors j'en viens à ma question - c'est-à-dire qu'il y aurait peut-être une autre partie du préambule qui n'y est pas! Le lisier de porc, entre autres, est composé de quoi, de quatre-vingt-cinq (85 %) à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) d'eau, d'eau qui prend une certaine coloration tout simplement.

3540

Alors si on a fait des systèmes pour évacuer les eaux le plus rapidement possible, et si on l'observe, on voit que les eaux s'évacuent rapidement, il s'agit d'avoir une terre et d'aller voir les systèmes de drainage après une bonne pluie, et on voit l'eau sortir rapidement, si on a fait des systèmes qui évacuent l'eau, est-ce que quelqu'un peut m'expliquer comment on peut conserver l'eau sale et évacuer l'eau propre?

3545

Voilà, ma question était brève, je crois. Et j'aimerais peut-être que la Commission la pose à plusieurs reprises à plusieurs intervenants, parce que depuis plusieurs années, j'ai pas encore eu la réponse.

3550

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Ménard.

3555

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Quand on parle d'eau sale versus de l'eau propre, il faut comprendre que l'eau sale est dans les lisiers je suppose, que c'est épandu sur le sol et que les éléments contenus dans ce liquide-là vont subir différentes transformations au fur et à mesure qu'ils vont traverser le sol pour se rendre au drain, d'une part.

3560

Dans un sol, il y a beaucoup de choses qui se passent, et les éléments nutritifs qu'on retrouve aussi dans ces liquides-là vont réagir différemment en lien avec les particules de sol, en lien avec les quantités d'eau, en lien avec la pluviométrie qui va arriver aussi dans la même époque, ce qui va influencer évidemment la caractérisation du liquide épandu par rapport au liquide, à l'eau que l'on retrouve à la sortie des drains.

3565

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'aurais peut-être une sous-question, je sais pas si c'est là où vous voulez en venir. Dans le fond, est-ce qu'on pourrait penser traiter ces lisiers, en retirer l'eau et ne garder que les substances qui permettraient de nourrir justement le sol et les plantes?

3570

3575 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

À la limite, on pourrait arriver à extraire toute l'eau contenue dans les lisiers pour ensuite épandre un matériel plus ou moins solide sur les sols et le traiter comme tel. Ça changerait pas les mouvements des éléments nutritifs à travers le profil du sol.

3580

Alors si je prends une molécule d'azote sous forme nitrate ou ammoniacale, elle réagit dans le sol d'une certaine manière, et elle est beaucoup plus mobile. Elle est soluble avec l'eau, donc avec une pluie, parce que je peux pas arrêter la pluie, la pluie va entraîner ces éléments-là jusque dans les drains.

3585

Si je prends la particule de phosphore, la particule de phosphore s'attache davantage aux particules fines de sol en surface. Donc malgré des pluviométries importantes, le phosphore a moins tendance à migrer dans le profil de sol.

3590

Donc c'est pas simplement en lien avec les quantités d'eau qu'on retrouve dans les lisiers, mais c'est aussi en lien avec tous les phénomènes biologiques et chimiques qui se passent carrément dans le profil du sol.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3595

Madame Ménard, je me demandais si vous pourriez, par rapport à des épandages normaux, nous dire ça correspond à quoi par rapport à une pluie, lorsqu'on fait un épandage sur le sol, pour voir justement l'importance au niveau du drainage.

3600 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

J'ai jamais pensé à comparer un épandage à une pluie en termes d'intensité. Vous comprenez qu'on qualifie les pluies en termes de millimètres à l'heure et un épandage en mètres cubes à l'hectare.

3605

Honnêtement, j'ai jamais pensé faire le rapprochement. Non, j'ai jamais pensé à faire le rapprochement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3610

Il y a monsieur Boutin peut-être qui voulait intervenir sur cette question?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3615

En moyenne, les producteurs de porcs épandent approximativement trente mètres cubes-hectare (30 m³/ha). Si on ramène ça au mètre carré, ça correspond grosso modo à trois litres par mètre carré (3 l/m²). Si on le ramène au pied carré, il s'agit de faire un petit calcul mathématique, mais ça correspond grosso modo à peu près à trois litres par mètre carré (3 l/m²)

3620 de culture, entre autres de culture quelle qu'elle soit, entre autres maïs-grains ou céréales ou prairies.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

3625 Si vous dites trois litres par mètre carré (3 l/m²), ça représente trois millimètres (3 mm) d'épaisseur?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3630 Effectivement.

PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:

Merci.

3635 **PAR M. ROBERT PATENAUDE:**

3640 Je pourrais peut-être compléter encore la même question. Souvent la pluie vient après l'épandage, on dilue l'épandage, alors je sais pas comment on peut dire qu'il y a trois litres (3 l), six litres (6 l), dix litres (10 l), l'eau vient diluer tout ça, et les particules restent pas si simplement que ça au sol, parce que la nouvelle eau qui tombe va s'en aller, puis les particules vont de nouveau être entraînées, et toutes les bactéries, et tout ce qu'il y a d'autre que les particules.

3645 Et on sait que dans le lisier de porc, ça, c'est démontré, il y a des sites Internet, il y a des recherches, il y a tout, c'est des particules très fines, elles sont entraînées plus facilement par exemple que les particules des lisiers de vache qui sont beaucoup plus grossières.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3650 Est-ce que, monsieur Boutin, vous voulez rajouter?

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Est-ce que je pourrais juste compléter ma question?

3655 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui.

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

3660 Simplement qu'en plus on assiste actuellement à des épandages, à des périodes où il y a plus de végétation, est-ce que ces micro-organismes-là vont travailler tout l'hiver dans le sol ou

s'il y a pas une période de repos pour le sol aussi, et l'eau, elle, elle continue à descendre, alors je sais pas comment on fait.

3665

C'est curieux, mais au bout du drainage, on ramasse de l'eau sale.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3670

On va demander à monsieur Boutin qui souhaite intervenir sur votre question.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3675

Je pense qu'il faut se rappeler les principaux propos de madame Ménard, en précisant que le lisier de porc constitue un élément fertilisant intéressant.

3680

Au moment où est-ce qu'on épand du lisier, c'est en fonction d'un besoin de prélèvement des plantes. C'est clair que si les épandages se font pas selon les règles de l'art puis qu'il y a des épandages massifs, c'est clair que oui, il y a des chances qu'on en trouve dans les eaux de surface par ruissellement et dans les drains souterrains également.

3685

Mais il faut tenir compte également de la nature du sol puis des cultures qu'on pratique sur la parcelle en question, puis de la comparaison, pas du phosphore ou de l'azote qui proviennent du fumier de vache ou du fumier de porc, c'est quand même de l'azote, c'est quand même du phosphore que les plantes ont besoin pour pousser. Puis si on n'en met pas, ça pousse pas.

3690

Et puis on gère le lisier tout comme une ressource, pour justement s'assurer qu'on va optimiser les rendements des cultures. Puis en fonction du drainage souterrain, quand on applique l'équivalent de trois millimètres (3 mm) de lisier, qui est très faible, en surface, et puis qu'il y a du travail de sol qui se fait justement pour des fins de fertilisation, pour combler les prélèvements par les plantes, bien, à ce moment-là, on minimise au maximum l'impact qu'on peut avoir sur l'environnement, toujours en utilisant ce produit-là comme étant une ressource intéressante pour fertiliser, puis favoriser une vie microbienne intéressante dans le sol.

3695

Puis moi, la comparaison entre de l'engrais minéral puis du lisier de porc pour de l'azote puis du phosphore, je me dis, utilisons ces éléments-là intelligemment à l'intérieur des PAEF pour s'en servir comme un outil de gestion, pour s'assurer qu'on va faire de l'agriculture durable, puis il faut le voir comme ça avant tout, à mon point de vue.

3700

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

3705

En complétant ma question, simplement que rendu à cette date-ci, je pense qu'il n'y a plus beaucoup de plantes qui sont en train de pousser. J'habite l'extrême sud du Québec, et les plantes sont en train de brunir, donc c'est ça qui m'inquiète.

Je vais laisser la question, je pense, à la Commission qui va rencontrer probablement d'autres intervenants, on pourra peut-être avoir d'autres types de réponses. Il y a beaucoup de recherches là-dessus, et on va en soumettre des recherches qui ont été faites.

3710

L'autre question concerne un petit peu, on a parlé de la rivière Boyer hier, on étudiait la rivière Boyer depuis mille neuf cent soixante quelque, 1971 plus intensivement, un peu plus tard encore plus, il y a beaucoup de problèmes dans cette région-là.

3715

Tantôt, on parlait que la Fédération des producteurs de porcs a des plans depuis 1996. On est rendu en 2002. Ma question est: est-ce que ça va prendre autant de temps à se rendre à l'application que pour la rivière Boyer, on est déjà rendu à huit (8) ans, et aujourd'hui, si on est ici, c'est parce qu'il y a un problème majeur. Alors est-ce que le délai va être très long?

3720

J'aimerais poser la question aussi au ministère de l'Agriculture.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Boutin.

3725

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Excusez-moi, je comprends mal la question, madame la Présidente.

3730

PAR LA PRÉSIDENTE:

C'est que hier soir, on a eu une information concernant la rivière Boyer. On sait qu'il y a des sommes importantes qui ont été investies. Par ailleurs, la production porcine également au même moment a augmenté dans ce secteur-là. Donc les résultats recherchés sont pas nécessairement atteints.

3735

Alors monsieur demande si le plan d'intervention de la Fédération, celui dont vous venez de nous présenter, et vous nous informiez que vous aviez des objectifs pour 2004, est-ce qu'on doit penser que ces objectifs vont être atteints en 2004 ou s'il y a lieu de croire que ça va prendre encore plus de temps?

3740

C'est ça monsieur Patenaude?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3745

On peut constater qu'il y a plusieurs des objectifs qui sont déjà atteints deux (2) ans avant la cible de 2004, puis on est très confiant qu'on va atteindre l'ensemble des objectifs qu'on s'est fixés.

3750

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord. Madame Ménard, est-ce que vous avez un commentaire à formuler à ce propos?

3755

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

Par rapport au projet de la rivière Boyer, j'aimerais simplement ajouter que c'est un projet pilote et qu'on est parti de rien et qu'il fallait faire toutes les observations terrain et que l'objectif, la mission de ce projet-là était pas de chambouler et de changer les structures. C'était d'observer et de regarder les points de repère.

3760

Au ministère de l'Agriculture actuellement, il y a des efforts importants qui sont faits pour travailler sous forme de bassin versant, et les bassins versants peuvent avoir deux (2) grandeurs, il y a les grands grands bassins versants, on les voit bien, mais par contre on fait énormément de travail pour travailler au niveau, on fait énormément d'efforts pour travailler au niveau des petits bassins versants et à ce moment-là, de mettre en place des solutions au niveau de l'agriculture. C'est ce qu'on fait beaucoup.

3765

PAR LA PRÉSIDENTE:

Merci monsieur Patenaude.

3770

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Merci beaucoup.

3775

WILFRID CHAREST

3780

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Wilfrid Charest, citoyen d'Issoudun.

3785

PAR M. WILFRID CHAREST:

Madame la Présidente, moi, ma question, je voudrais savoir si le boues de papetières vont être assujetties aux mêmes lois que le fumier, lisier ou solide, au point de vue odeurs nauséabondes et fertilisants, au ministère de l'Agriculture et à l'Environnement . Parce que quand ils étendent ça, ça sent le petit monsieur!

3790

3795 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je crois pas que j'ai les bons intervenants pour répondre à votre question. On va la retenir pour le ministère de l'Environnement, d'accord! Êtes-vous là ce soir?

3800 **PAR M. WILFRID CHAREST:**

Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3805

Parce que monsieur Baril du ministère de l'Environnement va être là. Hier il y avait quelques questions qui lui étaient adressées, qui étaient adressées au ministère de l'Environnement, puis la Commission serait bien prête à entendre les réponses après la pause que l'on aura, on pourra donner un certain temps au ministère de l'Environnement pour qu'il

3810

puisse répondre aux questions des citoyens.

PAR M. WILFRID CHAREST:

Maintenant, ma deuxième question! Ici, je me suis procuré un livre de règlements au bureau de mon député, Règlement sur les exploitations agricoles, avec l'Environnement. À la page 14, ils mentionnent la circulation des animaux:

3815

"Sauf dans le cas de traverses à gué, il sera interdit à compter du 1^{er} avril 2005, de donner accès aux animaux aux cours d'eau, aux plans d'eau ainsi qu'à leurs bandes riveraines."

3820

Je m'en viens à ma question: le mot gué est déterminé ici:

"Endroit peu profond d'une rivière où on peut traverser à pied."

3825

Ma question: traverser à pied, en souliers, en bottines ou en bottes de "rubber" ou en bottes de pêche, puis à quel temps de l'année? Parce qu'au point de vue juridique, c'est important pour le cultivateur qui a des animaux qui traversent des rivières, parce que mon voisin est amanché comme ça, puis moi, je veux lui donner un conseil mais le bon!

3830 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors encore là, je pense pas qu'on ait les bons intervenants avec nous cet après-midi, donc on retient votre question.

3835

Puis aussi, je vous informe que, peut-être que vous ne serez pas là, mais à Québec, le 11 novembre...

PAR M. WILFRID CHAREST:

3840

Je vais être là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3845

Vous allez être là, bon! À Québec le 11 novembre, on va présenter le cadre légal et réglementaire en relation avec la production porcine, puis on va avoir un petit moment, un conférencier qui va nous parler du Règlement sur les exploitations agricoles que vous avez entre les mains.

3850

On pourra retenir votre question pour ce moment-là?

PAR M. WILFRID CHAREST:

3855

Oui. Pour ce qui est des réponses que vous dites que vous pouvez pas avoir aujourd'hui qu'on va avoir plus tard, ça va m'arriver comment à moi, par malle?

PAR LA PRÉSIDENTE:

3860

Non! Tout ce qui est dit ici dans cette salle est retranscrit par madame Proulx cette semaine, et toutes ses transcriptions sont soit déposées dans notre site Internet ou soit déposées dans les centres de consultation qu'on a ouverts. On en a ouvert un à Sainte-Marie, j'ai peut-être pas l'adresse, mais derrière on pourrait vous donner l'adresse. Ou si vous avez notre dépliant d'information, à l'arrière, vous l'avez l'adresse du centre de consultation. Alors en vous présentant là, vous allez avoir toute la documentation écrite.

3865

PAR M. WILFRID CHAREST:

Les réponses qu'on n'a pas à soir vont être là?

3870

PAR LA PRÉSIDENTE:

Elles vont être là, mais il faut donner, si on les a cette semaine, donnons-nous une semaine avant que vous les ayez.

3875

PAR M. WILFRID CHAREST:

Non, je voulais savoir où ce qu'elles arrivaient.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3880

Toujours là, toujours dans le site Internet, parce que tout ce que l'on entend est retranscrit, tout ce qu'on a en fichier électronique, on le met dans le site Internet. Encore mieux

que ça, on numérise même des documents qui nous sont fournis sous forme papier pour que vous l'ayez aussi dans le site Internet.

3885

PAR M. WILFRID CHAREST:

Je vous remercie beaucoup.

3890

PAR LA PRÉSIDENTE:

Attendez un petit peu monsieur Charest, monsieur Beauchamp!

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3895

Monsieur Charest, ça arrive tu souvent qu'on fait traverser des porcs à gué?

PAR M. WILFRID CHAREST:

3900

Non, non, non, pour les animaux, les bovins, là.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Ah, c'est pour les bovins que vous posez la question, OK!

3905

PAR M. WILFRID CHAREST:

Oui, c'est pour le Règlement sur les exploitations agricoles.

3910

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Oui, c'est sur les bovins que vous posez la question.

PAR M. WILFRID CHAREST:

3915

Je suis peut-être pas dans le bon terme, moi, là!

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

3920

Non, ça va, c'est correct.

PAR M. WILFRID CHAREST:

Je voulais avoir une réponse claire.

3925

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

Mais on ira chercher l'information pareil!

3930

CARMEN LABELLE

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Carmen Labelle. Bonsoir.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

3940

Rebonsoir. D'abord si vous me permettez, j'ai deux (2) petites choses, peut-être pour préciser des questions qui ont déjà été faites, c'est des informations peut-être pertinentes, en ce qui concerne l'utilisation de l'eau. C'est dans le rapport Agriculture et Agroalimentaire Canada de l'an 2000, je vais vous lire le petit passage, on parle de l'eau utilisée des puits qu'on utilise pour alimenter les porcheries. On dit:

3945

"Dans les porcheries de naissance finition, on a évalué que pour satisfaire un groupe de cinq cents (500) truies, il fallait quatre (4) pompes qui en période de pointe sont en mesure de fournir point huit litre par seconde (0,8 l/s) chacune. En pompage continu avec stockage, les quatre (4) pompes doivent fournir chacune point deux litre par seconde (0,2 l/s), ce qui demande un peu plus de vingt-cinq millions de litres (25 M l) par année."

3950

L'autre, c'est sur le phosphore, il y a un monsieur qui demandait combien il y a de phosphore au Québec. Et ça, c'est dans le rapport de Breton, c'est le suivi, le Rapport du Vérificateur, encore de l'an 2000. Il dit:

3955

"Quant au phosphore, toutes les régions ont un excédent - il parle de la province - l'excédent provincial est de vingt-cinq mille tonnes (25 000 t) métriques, à titre comparatif et sur une base annuelle, la quantité de phosphore générée de façon naturelle par une population de quatorze millions (14 M) de personnes."

3960

Alors ça, c'était pour préciser les choses. Alors mes deux (2) questions.

La première, c'est, bon, au niveau des PAEF, on y va par analyse de certains éléments, je suis curieuse à savoir, est-ce qu'on va analyser la composition du contenu de la fosse, juste pour voir si par hasard, il y aurait pas le contenu des vidanges de fosse septique, je vous dis des choses qui ont été vues par beaucoup de citoyens à différentes époques, et on se demandait si ça allait être contrôlé, des animaux morts, des boues de papeteries, des choses comme ça.

3965

Alors y a-t-il des mécanismes...

3970

PAR LA PRÉSIDENTE:

Qui caractérisent finalement ce qui est contenu dans la fosse.

3975 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

C'est ça, tout à fait.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3980

Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

3985

Pour répondre à votre question, c'est complètement interdit d'ajouter des boues de fosse septique dans une structure d'entreposage. Ça évidemment, c'est prévu à la loi, c'est complètement interdit. Également les carcasses, c'est complètement interdit.

3990

Je vais vous dire, j'ai jamais vu ça. J'ai jamais vu - les producteurs avant tout sont des gens responsables, et puis ils sont sensibles au fait que le lisier, je me répète, mais que le lisier est une matière fertilisante, puis il faut l'utiliser de façon intelligente.

PAR LA PRÉSIDENTE:

3995

Maintenant, est-ce que ce lisier-là est caractérisé, est-ce qu'on le caractérise?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4000

Pour répondre à votre question, oui, même à l'intérieur du règlement actuel, il y a une analyse annuelle qui est obligatoire. Le producteur caractérise entre autres l'azote, le phosphore et la potasse, et puis on caractérise également les volumes, parce que d'une entreprise à l'autre, ce qu'on peut s'apercevoir, c'est qu'il y a une variation des volumes par rapport à la régie de l'eau qu'on peut retrouver dans le bâtiment.

4005

Ça fait qu'on caractérise la concentration et les volumes produits par l'exploitation, pour justement tenir compte dans l'élaboration du plan de fertilisation.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4010

D'accord. Votre deuxième question madame.

4015 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

Juste être sûre que j'ai bien compris. On caractérise certains éléments mais pas d'autres, c'est ça que vous me dites?

4020 **PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:**

On caractérise les principaux éléments agronomiques reliés justement au fait, les éléments qu'on a besoin pour élaborer le plan de fertilisation.

4025 Mais c'est clair qu'il y a des recherches qui ont été faites dans le passé, plusieurs ministères et la Fédération possèdent des caractérisations complètes des lisiers, justement pour vérifier l'impact que ça peut avoir sur l'environnement.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4030 Deuxième question.

PAR Mme CARMEN LABELLE:

4035 La deuxième question, c'est par rapport aux efforts qui sont déployés d'un peu partout pour essayer d'améliorer l'environnement, les bonnes pratiques environnementales, et on semble dire, de la part des producteurs, que c'est pas reconnu. Moi, ce que je voudrais peut-être dire, est-ce qu'on n'a pas besoin plutôt de résultats que de manifestations d'efforts?

4040 Quand on va les voir, les résultats, c'est sûr qu'on va être content, ça va être une manifestation concrète.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4045 Donc vous aimeriez ça voir si on fait des efforts pour diffuser...

PAR Mme CARMEN LABELLE:

4050 Pour diffuser les résultats, des efforts de transparence à tous les niveaux. Par exemple, si les PAEF étaient publics, on pourrait savoir s'ils sont respectés ou pas. Est-ce qu'on a le droit, après une certaine date, pour cette exploitation-là, de répandre du purin!

4055 Par rapport aux subventions qui sont données, est-ce qu'il y a des subventions qui concrétisent ces efforts-là? Est-ce que les subventions profitent à nos agriculteurs chez nous, aux petits producteurs, par rapport aux gros, là, aux industriels intégrateurs qui ont pas un intérêt immédiat dans le milieu. Tout ça, c'est des informations que si elles étaient diffusées...

PAR LA PRÉSIDENTE:

4060

Mais j'aimerais que vous ayez une question, c'est quoi votre question, parce que là, vous êtes en train de donner une opinion!

PAR Mme CARMEN LABELLE:

4065

Est-ce qu'on entrevoit d'augmenter le niveau de transparence pour favoriser un meilleur climat, dans ces paramètres-là particulièrement, et pour les résultats?

PAR LA PRÉSIDENTE:

4070

On va commencer par demander, est-ce qu'il y a des efforts de diffusion auprès des producteurs qui sont faits sur les plans par exemple d'intervention dont vous nous avez parlé cet après-midi, monsieur Boutin?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4075

Les efforts de transparence, oui. La Fédération croit à la transparence pour transmettre l'information.

4080

D'ailleurs, on vous a transmis de l'information aujourd'hui. Il y a un document d'accompagnement qu'on a préparé d'une vingtaine de pages avec une douzaine d'annexes qu'on a déposé à la Commission, qui va être également disponible dans l'ensemble des centres de documentation. Je pense que ça prouve bien la transparence des producteurs de fournir toute l'information reliée à l'évolution des pratiques.

4085

PAR LA PRÉSIDENTE:

Il y avait une demande par rapport aux PAEF, demande qui avait été faite la semaine dernière également, à savoir pourquoi ce document est confidentiel.

4090

On avait la réponse de l'agronome qui nous disait qu'en fait, compte tenu, dans son lien avec le producteur, il est évident que le professionnel se doit de garder l'information confidentielle.

4095

Madame Ménard, est-ce que les PAEF sont des documents qui sont considérés comme confidentiels par votre ministère? Juste clarifier la question.

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

4100

Actuellement, oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4105 C'est confidentiel?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

4110 Oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

D'accord.

4115 **PAR Mme CARMEN LABELLE:**

D'accord. Je demanderai la même question au ministère de l'Environnement ce soir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4120 Merci.

ROBERT PATENAUDE

PAR LA PRÉSIDENTE:

4130 Monsieur Robert Patenaude. Il nous reste, après monsieur Patenaude, monsieur Louis Charest.

Oui monsieur Patenaude, je vous demanderais de passer vite à vos questions, parce que sinon, vous aurez une Commission affamée ce soir devant vous, et peut-être que ça pourrait jouer sur mon caractère et mon tempérament!

4135

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Je m'excuse, mais parfois mes questions ont suscité des questions de d'autres, y compris les gens devant moi, alors je suis pas responsable nécessairement de toute la durée.

4140

C'est un petit peu sur deux problèmes. On parle souvent que les petits producteurs auront pas accès à toutes les mesures qu'on demande pour le faire. On justifie ça en le faisant pas.

4145

Alors est-ce que les ministères pourraient pas favoriser - je demande la question au ministère de l'Agriculture entre autres - est-ce qu'il pourrait pas favoriser l'aide aux petits

agriculteurs avant de lancer ça aux industriels, d'aider les industriels? Alors est-ce qu'il serait pas favorable à aider les petits agriculteurs?

4150 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Ménard, est-ce que vous avez des programmes pour aider les petits producteurs à améliorer leurs méthodes de production, leurs méthodes d'épandage?

4155 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

Actuellement, les programmes sont universels. Donc il n'y a pas de discrimination sur les avoirs.

4160 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais il y a des programmes?

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

4165

Oui. Les programmes sont universels, ils sont ouverts à tous les producteurs éligibles, d'après les définitions de chacun des programmes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4170

Et est-ce que vous pouvez nous en nommer quelques-uns? Prenez pour acquis que je ne connais rien!

PAR Mme ODETTE MÉNARD:

4175

Actuellement, un des programmes qui est en place, c'est le programme du Prime-Vert, et je pourrais prendre quelques secondes pour vous parler du volet 10 du programme Prime-Vert qui a comme objectif la réduction de la pollution diffuse.

4180

Et dans ce volet-là, il y a un volet qui s'appelle "L'introduction des pratiques agricoles de conservation" qui s'adresse à tous les producteurs agricoles qui choisissent d'introduire une nouvelle pratique de conservation des sols. Et il y a une aide associée à ça, indépendamment - à partir du moment où le producteur, l'entreprise est une production agricole.

4185

Je veux simplement souligner aussi, tantôt monsieur Beauchamp me demandait une copie de programme, et en regardant dans les conférences, il y a une soirée dédiée aux programmes de soutien. Alors il y a quelqu'un qui va présenter tous ces programmes-là le 6 novembre.

4190

PAR LA PRÉSIDENTE:

C'est ça, à Montréal.

4195 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

À Montréal, exact.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4200

Vous avez une seconde question, monsieur? Donc les programmes existants sont universels.

Quant aux intentions, c'est un peu difficile d'en parler.

4205

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

Puis on reposera aussi la question quand on touchera le point de vue économique, et ça va être à Montréal, ça va être plus près de nous, ça va être encore plus facile.

4210

Moi, je voudrais revenir sur les surfaces accessibles pour l'épandage. Est-ce qu'on considère que toutes les terres du Québec sont accessibles pour épandre du lisier? Et je vais simplement donner une petite parenthèse qui va être très rapide!

4215

Chez nous, il y a près de quatre-vingts pour cent (80 %) des agriculteurs dans toute une petite région qui veulent pas de porcheries industrielles et qui veulent pas recevoir les purins et les lisiers de porc. Et ça, c'est des lettres qui ont été envoyées au Premier Ministre et au gouvernement qui ont été signées par tous ces agriculteurs-là.

4220

Alors comment on fait pour calculer puis vouloir développer davantage l'industrie, produire encore plus de lisier en calculant - est-ce qu'on calcule que c'est toutes les terres au Québec qui peuvent recevoir du lisier ou si on a dénombré - j'aimerais avoir un jour une réponse à cette question.

4225

PAR LA PRÉSIDENTE:

Madame Ménard, c'est peut-être pas votre rayon, mais le territoire du Québec est divisé en zone verte, en zone blanche, j'imagine d'abord que les territoires agricoles qui pourraient être susceptibles de recevoir le lisier de porc sont situés en zone verte.

4230

4235 **PAR Mme ODETTE MÉNARD:**

De prime abord, oui. Mais ce ne sont pas toutes les terres qui ont un potentiel de réceptivité des lisiers, et je connais pas actuellement de programme qui oblige quelqu'un qui veut pas en recevoir à recevoir des lisiers.

4240

Je pense que ça fait partie des efforts actuels que le ministère de l'Agriculture déploie pour trouver des solutions aux surplus de lisier actuellement. Il y a eu une conférence de presse la semaine passée ou il y a deux (2) semaines du ministre de l'Agriculture qui parlait de son plan d'accompagnement en agroenvironnement et justement, c'était pour mettre en place des solutions et des tables, différents projets pour voir comment on était pour être capable de gérer cette situation-là.

4245

PAR LA PRÉSIDENTE:

4250

Ce soir, on est supposé avoir un portrait quantitatif, on nous a annoncé ça hier soir, alors peut-être qu'on aura la réponse.

PAR M. ROBERT PATENAUDE:

4255

On espère, sinon on va la reposer à plusieurs reprises. Je vous remercie beaucoup.

PAR LA PRÉSIDENTE:

C'est bien, merci.

4260

LOUIS CHAREST

4265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Louis Charest qui est notre dernier intervenant de cet après-midi et qui est conseiller municipal à Bécancour. Bonjour monsieur.

4270 **PAR M. LOUIS CHAREST:**

Bonjour presque bonsoir! Je tiens à féliciter les producteurs de porcs qui ont diminué leur azote par queue de trente pour cent (30 %), puis de quarante pour cent (40 %) pour le phosphore, c'est très très bon.

4275

Ce qui me fait poser la question de dire, depuis 95, le cheptel a passé de cinq millions (5 M) à sept et demi (7 ½ M), pas le cheptel, mais la gang qui se fait tuer par année, ça fait que si on prend ce facteur un point cinq (1,5), pour l'azote on multiplie soixante-dix pour cent (70 %)

4280 fois un point cinq (1,5), ça donne un point zéro cinq (1,05), la quantité d'azote qui est créée au total dans la province.

Si on fait ça pour le phosphore, on prend soixante pour cent (60 %) fois un point cinq (1,5), ça donne point neuf (0,9). Grosso modo, là, la réalité doit ressembler à ça énormément.

4285 Ça fait que là, ma question, c'est: vu qu'on produit à peu près la même quantité d'azote en 2001 ou en 2002 qu'on produisait en 95-96, comment ça se fait qu'on est rendu avec tant de surplus, tant de municipalités en surplus? C'est ça que je comprends pas dans la mathématique.

4290 C'est de dire, on était tu en surplus en 95 ou là, depuis 95, ce qu'on épandait déjà, c'était trop pour ce que le sol pouvait absorber? C'est ça que je voudrais que quelqu'un m'explique, comment ça se fait qu'on est en surplus si on produit la même affaire qu'en 95?

PAR LA PRÉSIDENTE:

4295

Est-ce que quelqu'un se risquerait, monsieur Boutin!

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4300 Allons-y. Effectivement, la production a augmenté, mais on n'est pas à sept point cinq millions (7,5 M) de porcs. Aux dernières nouvelles, on produit au maximum sept millions cent mille (7 100 000) porcs et non sept millions cinq cent mille (7 500 000).

4305 Évidemment, le développement de la production s'est réalisé dans des zones où est-ce que c'est possible d'implanter des nouvelles porcheries en fonction de la capacité de support des sols. La production a pas augmenté dans les zones où c'était pas possible d'augmenter, parce qu'à ce moment-là, le ministère de l'Environnement aurait pas émis les certificats d'autorisation, parce qu'en fin de compte, le certificat d'autorisation englobe le plan agroenvironnemental de fertilisation qui fait la preuve comme de quoi le producteur est en mesure de respecter les

4310 échéanciers les plus sévères qui sont prévus en 2010.

Ça veut dire que le producteur qui établit - bien, il y a un moratoire, là - mais qui avait établi son entreprise avant le 15 juin 2002, et même avant ça, il fallait qu'il respecte les critères les plus sévères, immédiatement ceux prévus en 2010. Ça fait qu'évidemment, c'est pas

4315 uniquement la production porcine aussi qui a augmenté au cours des dernières années.

Puis la façon qu'on détermine des municipalités en surplus, c'est en fonction du support de capacité des sols à recevoir des lisiers, puis par rapport également à la production de fumier et lisier produits sur un territoire donné.

4320

Puis il y a une mécanique alentour de ça qui détermine au moment où la municipalité bascule en surplus. Mais il faut pas tout mettre cette situation-là uniquement sur la production porcine.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4325

Monsieur Beauchamp.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4330

La question de monsieur, c'est, est-ce que nous étions déjà en surplus en 95? Qu'est-ce qui fait qu'en 2002, on constate un surplus, est-ce que ce surplus-là existait déjà en 95?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4335

Écoutez, oui. On va être clair, là. Il existait un surplus dans trois (3) bassins versants, qui est connu déjà depuis plusieurs années. Et puis évidemment, les normes ont changé en cours de route.

4340

Dans les années soixante-dix, on était beaucoup moins sensible à la problématique environnementale qu'on l'est actuellement. Dans le passé, les plans de fertilisation ou l'implantation de nouveaux bâtiments étaient réalisés plutôt basés sur l'azote, et puis les normes ont changé en cours de route, on est sur le phosphore maintenant.

PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:

4345

Est-ce que c'est le passage de la norme azote à la norme phosphore qui a fait décréter un certain nombre de municipalités en surplus?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4350

Le mécanisme de bascule, là, je parle pour le ministère de l'Environnement, mais le mécanisme de bascule du ministère de l'Environnement est basé sur le phosphore. Ça veut dire qu'une municipalité qui est déclarée en surplus, les deux cent quatre-vingt-une (281), évidemment quand le bilan est supérieur à zéro, évidemment, puis même la mécanique actuelle est plus ou moins logique, parce qu'on tient pas compte des prélèvements des plantes. C'est très technique, ça, c'est très lourd.

4355

4360

Mais ce qu'on comprend par rapport à la nouvelle politique réglementaire, c'est qu'il y a soixante (60) municipalités en surplus qui ont été déclarées sur aucune justification agronomique. Mais c'est quand même une décision qui a été prise. Mais n'empêche que c'est basé sur le phosphore.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4365 Votre deuxième question monsieur Charest.

PAR M. LOUIS CHAREST:

4370 Un cochon, un porc, en émettant moins d'azote et de phosphore, est-ce que ce qui sort en arrière, ça sent moins?

PAR LA PRÉSIDENTE:

4375 Monsieur Boutin.

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4380 Comme monsieur Joncas l'a expliqué hier, les odeurs générées par le lisier de porc sont principalement dues à cause des conditions anaérobies du lisier, c'est-à-dire sans présence d'oxygène. C'est là où ce qu'il y a plus de gaz qui sont générés.

4385 Vous rentrez dans une porcherie, je vous inviterais peut-être éventuellement à rentrer dans une porcherie pour vous apercevoir que c'est pas si pire que ça.

PAR M. LOUIS CHAREST:

Je suis allé dans plusieurs, puis il y a toutes sortes de conditions, en tout cas!

4390 Ça fait que mon raisonnement de dire, là, mettons qu'il émet moins d'azote, moins de phosphore, vous semblez dire que ça va sentir pareil?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4395 Non, je dis pas ça. Je dis pas ça. Je dis plutôt...

PAR M. LOUIS CHAREST:

C'est pas grave, à ce moment-là...

4400

PAR LA PRÉSIDENTE:

Attendez un petit peu! On va vérifier ce que disait monsieur d'abord.

4405 Monsieur Boutin, est-ce que ça sent moins fort ou ça sent tout autant?

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

4410 Écoutez, ça sent au moment où on est en condition anaérobie, c'est-à-dire dans la préfosse ou dans la fosse, puis au moment où est-ce qu'il peut rester du lisier dans les caniveaux ou dans les dalots dans la porcherie en tant que telle.

Mais à la queue de l'animal, ça sent pas plus, là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

4415

Alors votre question?

PAR M. LOUIS CHAREST:

4420

Ça fait que ma question est de dire, si on a augmenté le cheptel, mettons, de cinq millions (5 M) à sept point deux (7,2 M), sept point deux (7,2 M) ou sept point cinq (7,5 M), à ce moment-là on peut tu calculer que les odeurs au Québec sont un point cinq (1,5) fois ce qu'il y avait en 95? On peut tu compter ça de même? Vu que j'ai vu tantôt dans votre plan, vous avez pas atteint vos objectifs dans la diminution des odeurs, je peux tu compter ça comme ça?

4425

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Boutin, est-ce que c'est une règle de trois (3) si simple qu'on peut faire?

4430

PAR M. FRANÇOIS BOUTIN:

Non, la réponse est non. On peut pas faire une règle de trois (3). Comme vous avez pu vous apercevoir, oui on n'a pas atteint l'objectif de 2004, mais il faut quand même reconnaître qu'il y a des efforts qui ont été réalisés depuis 96.

4435

Et puis on fait en sorte qu'à l'intérieur de la conception des bâtiments porcins, les conditions se sont énormément améliorées, justement pour minimiser les odeurs qui proviennent des bâtiments d'élevage.

4440

PAR LA PRÉSIDENTE:

Ça va monsieur? Je vous souhaite un bon souper!

4445

Alors on met un terme à cet après-midi d'audience. Je vous invite à participer à l'audience de ce soir à dix-neuf heures trente (19 h 30) où il sera question du portrait global de la qualité de l'environnement et Clubs-conseils en agroenvironnement. Voilà! Bon souper.

4450

SÉANCE AJOURNÉE AU 29 OCTOBRE À DIX-NEUF HEURES TRENTE (19 H 30)

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

4455

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.